

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

AU RASSEMBLEMENT À VÉLO

À l'initiative du Conseil Jeunesse Provincial, en collaboration avec la Coopérative Vélo-Cité, un groupe de personnes a relevé le défi écologique en se rendant à vélo au Grand rassemblement. À l'avant-plan, Wilgis Agossa et Fernand Saurette.

6-7



photo : Daniel Bahuaud

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 N° 4 • 27 AVRIL AU 3 MAI 2016
SAINT-BONIFACE

1 2 3

photos : Camille Harper-Séguy

Citation DE LA SEMAINE

« Ce n'est pas forcément qu'ils souhaitent mourir, mais plutôt qu'ils ne veulent plus souffrir. »

Harvey Chochinov, médecin spécialiste en soins palliatifs, exprime le fond de sa pensée sur le nouveau projet de loi du gouvernement Trudeau concernant l'aide médicale à mourir. **| Page 5.**

L'énergie des bâtisseurs

AU GRAND RASSEMBLEMENT

Une nouvelle étape a été franchie dans le cadre des États généraux le samedi 23 avril au Centre scolaire Léo-Rémillard, où plus de 350 personnes ont répondu à l'appel du Comité directeur. Dès le début de la journée, plusieurs personnes sont intervenues pour donner leurs impressions sur les priorités à discuter, dont ❶ Raymond Lafond (que l'on voit au micro). En fin de journée, les organisateurs ont demandé aux participants de mettre des idées sur papier. ❷ Normand Gousseau. ❸ Mariette Ferré et Jacob Atangana-Abé. **| Pages 6 et 7.**

SUR L'ESPLANADE RIEL

❹ George Rajotte est un de ces capitaines d'entreprises à succès. Le Bonifacien nous confie ses secrets. **| Page 11.**

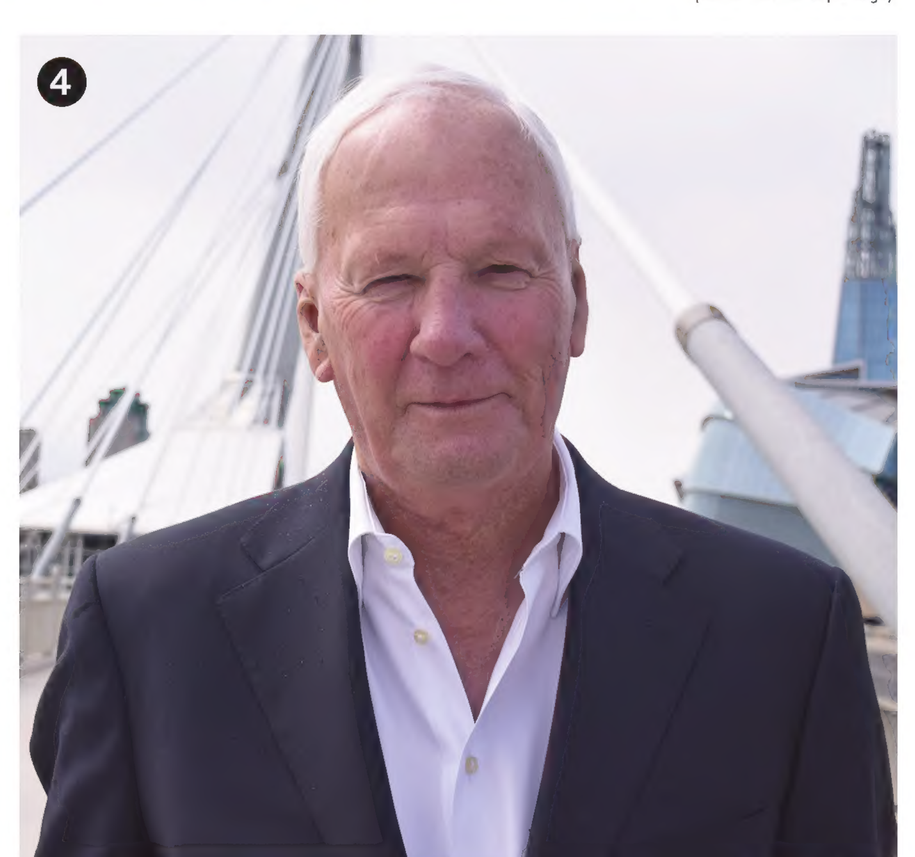


photo : Daniel Bahuaud



RECONNU EN 2016 AU



Le SOMMAIRE



LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi






LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca

Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Aurélie Nana FORSON
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

ACTUALITÉS

LES GLANURES DE LA RÉDACTION

Ponts ouverts, ponts à bâtir

Brian Pallister commence son état des lieux de la Province. Pour les lobbyistes de la francophonie et des municipalités, le moment de bâtir des ponts est arrivé.

Premier ministre déjà ouvert

Chris Goertzen, le président de l'Association des municipalités du Manitoba, est satisfait du résultat des récentes élections manitobaines.

« On a un parti politique qui veut établir un vrai partenariat avec les municipalités. Nous pourrons avoir des discussions sur les politiques et les règlements provinciaux qui ont un impact sur les municipalités. Il y a sûrement moyen d'arriver à des moyens d'améliorer nos projets d'infrastructure. »

Ces discussions, Chris Goertzen compte les entamer « tout de suite ».

« C'est dans cette période importante, où le nouveau Premier ministre fait l'état des lieux financiers de la Province, qu'il faut dialoguer pour voir comment le gouvernement peut aider les municipalités à répondre aux besoins des Manitobains. Brian Pallister a déjà déclaré qu'il est prêt à travailler avec nous. Eh bien, c'est réciproque. Et nous avons hâte d'établir un bon ton pour nos discussions. »

Interlocuteur recherché

Qui sera la ou les personnes clés vers lesquelles les organismes francophones, notamment la Société franco-manitobaine, se tourneront pour dialoguer avec le nouveau gouvernement progressiste-conservateur?

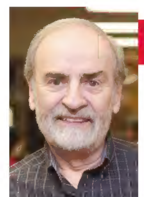
Pour Daniel Boucher, le président-directeur général de la SFM, la réponse n'est pas encore claire : « Bien sûr, il y a les députés des régions où il y a des communautés francophones. La SFM étudie présentement qui ils sont. Peu d'entre eux sont bilingues. Or bilingue, c'est une chose, mais ouvert, ç'en est une autre. Et c'est ça l'important et l'essentiel. Il nous faut des gens ouverts à nos enjeux.

« Cette personne pourrait bel et bien être Cameron Friesen, le député de Morden/Winkler. C'est un bilingue et un politicien expérimenté. Son comté avoisine les circonscriptions d'Emerson, de Midland et de Morris, où il y a une bonne concentration de communautés francophones. Il pourrait bel et bien devenir le nouveau ministre responsable des Affaires francophones.

« Dès que Brian Pallister aura formé son conseil des ministres, nous demanderons de le rencontrer, avec son ministre des Affaires francophones. Il est important d'établir dès le début une relation et un ton avec ce gouvernement. Après quatre mandats néo-démocrates, tout est à bâtir avec les progressistes-conservateurs. »

LES VOIX DE NOS ANALYSTES

| Réagissez à nos analystes en nous écrivant sur : la-liberte@la-liberte.mb.ca ou www.facebook.com/LaLiberteManitoba



Michel Lagacé

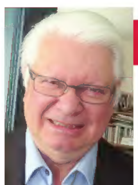
Un réalignement politique durable au Manitoba?

À première vue, les résultats de l'élection du 19 avril suggèrent que les choix électoraux des Manitobains se sont radicalement transformés depuis 2011. Selon les résultats préliminaires publiés par Élections Manitoba, le pourcentage de votes accordés aux progressistes-conservateurs est passé de 43 % à 52 %. Leur représentation à l'Assemblée législative est passée de 19 à 40, un record depuis 1949, quand le nombre de sièges a été fixé à 57.

Mais il s'agit là des effets de notre système de scrutin uninominal à un tour. Dans un système strictement proportionnel, les progressistes-conservateurs n'auraient obtenu que 30 sièges. De la même manière, en 2011, les néo-démocrates avaient obtenu 65 % des sièges avec 46 % des voix.

Durant la campagne électorale, la popularité de Brian Pallister a été moindre que celle de son parti. L'électorat voulait un changement après presque 17 ans de gouvernements néo-démocrates, et le chef de parti le moins impopulaire sera le nouveau premier ministre. Brian Pallister ne jouira donc pas d'une longue lune de miel avec l'électorat.

Élu avec une promesse de réduire les déficits tout en réduisant la taxe de vente d'un point de pourcentage, Pallister est coincé dans une situation impossible qui l'obligera de sabrer dans les dépenses. Il aura à prendre des mesures impopulaires pendant que les néo-démocrates tenteront de rebâtir leur parti. Pour Brian Pallister, les quatre prochaines années seront difficiles et périlleuses. Et il aura comme inspiration le spectre sabreur de Sterling Lyon qui a été défait en 1981 après un seul mandat marqué par l'austérité budgétaire. Nous verrons en 2020 si l'élection de 2016 aura marqué un changement durable dans la vie politique du Manitoba.



Raymond Hébert

À quand l'ovation pour notre PDG?

Alors vous et moi avons passé la moitié de notre fin de semaine au Rassemblement des États généraux de la francophonie manitobaine.

Le moment le plus fort de la journée s'est produit au tout début, alors qu'on a présenté le Premier ministre sortant, et toujours député de Saint-Boniface, Greg Selinger. Il reçut une longue ovation debout, en reconnaissance de son appui à la francophonie manitobaine tout au long de ses multiples mandats comme ministre des Finances et comme Premier ministre. Seize ans en tout.

Le président-directeur général de la Société franco-manitobaine occupe la direction générale depuis 1994. Il a fait un travail honorable, digne d'une reconnaissance communautaire à la mesure de sa contribution.

Mais ces États généraux révèlent une grogne importante à l'endroit de la SFM. Dans plusieurs ateliers, on posait la question du « leadership » . Parfois dans le sens générique du mot (« il faut développer le leadership chez les jeunes »). Mais parfois, et de façon plus pointue, de façon ciblée en direction de la SFM. Utilisés dans ce sens, les commentaires sur le leadership visaient un changement à la haute direction de la SFM. Reste à savoir si les consultants ontariens de la SFM feront la distinction dans les façons dont le terme « leadership » a été utilisé : l'une générique, l'autre étant une critique implicite et codée de la direction actuelle de la SFM.

Car au fond, comment peut-on envisager un virage général fondamental de la communauté francophone manitobaine s'il n'y a pas de changement au sommet? La réponse crève les yeux. Les États généraux visent un virage fondamental; or il n'y a aucun changement sans changement.

Quand donc pourrons-nous ovationner notre président-directeur général comme on l'a fait pour Greg Selinger samedi?



Roger Turenne

Le tragique destin de Greg Selinger

Tout au long de sa carrière, Greg Selinger a été au service de sa communauté. Il a œuvré comme travailleur social, comme bénévole au sein de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, comme conseiller municipal, comme député, comme ministre des Finances et comme Premier ministre.

Il maîtrise les dossiers comme peu d'autres et a gagné le respect et l'admiration de ses homologues à travers le pays. Il a toujours été motivé par le bien public et s'y est consacré sans relâche. Sous sa gouverne, le Manitoba a surmonté les séquelles de la crise financière internationale de 2008 et de graves inondations en 2011.

Pendant 16 ans il a également été le ministre responsable des Affaires francophones. La communauté francophone du Manitoba n'aurait pas pu trouver de ministre plus sympathique à ses aspirations, plus attentif à ses besoins. Sa porte était toujours ouverte. Une relation unique et privilégiée arrive à terme.

Comment un homme d'une telle stature, rempli de bonne volonté, courageux et tenace, a-t-il pu subir une défaite aussi cuisante? Au départ mon intention était d'écrire une série de chroniques pour répondre à cette question.

Mais pourquoi s'acharner sur un honnête homme qui se trouve maintenant isolé au milieu des décombres d'un parti qu'il a conduit au désastre? Je m'en tiendrai à rappeler la boutade de l'épouse du Premier ministre canadien Lester Pearson alors que celui-ci venait de subir une défaite aussi écrasante en 1958 : « Le pire, c'est que tu as gagné ta propre circonscription! »




par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Le destin d'une vocation publique

Quelques minutes de recherche dans *La Liberté* numérisée (Projet Peel) suffisent pour mesurer à quel point Greg Selinger est un homme mu par la vocation du service public. Depuis 30 ans très peu d'années passent sans trouver le nom de Greg Selinger dans les pages du journal.

Il y apparaît d'abord en 1986, comme vice-président de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, un groupe de citoyens qui militent depuis la fin des années 1970. L'époux de la Franco-Manitobaine Claudette Toupin a aussi très vite et bien compris que mieux il parlera le français, mieux il sera accepté par le fond canadien-français de sa terre d'accueil.

En 1988 le voilà président de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, dont une des têtes de turcs est alors le puissant conseiller municipal du quartier Taché, Guy Savoie. Clairement, Greg Selinger a enraciné son action militante dans les préoccupations des habitants des vieux quartiers bonifaciens. Dès les élections municipales d'octobre 1989, à la terrible déception de Guy Savoie, nullement préparé, le militant devient l'élu local, le champion du monde ordinaire, selon une veille formule néo-démocrate. Visiblement pressé, en 1992, le conseiller municipal tente le grand saut. Il vise la mairie de Winnipeg, sans succès.

Diplômé en sciences sociales de la London School of Economics, le prof en travail social retourne à l'Université du Manitoba et entretient ses réseaux en attendant l'ouverture propice pour sa prochaine phase en travail social appliqué. La mort inopinée en février 1999 du populaire député provincial de Saint-Boniface, le libéral Neil Gaudry, suivie à l'automne des élections générales déclenchées par un gouvernement conservateur aux abois, font de Greg Selinger le candidat naturel et incontesté des néos. Sitôt élu, le voilà ministre des Finances du gouvernement Doer.

Pendant dix ans, bénéficiant d'une économie plutôt favorable, Greg Selinger peut présenter des budgets équilibrés. Il cultive son image d'homme à l'écoute en organisant des tournées de consultations pré-budgétaires. Comme ministre responsable des services en français, il poursuit sans fanfare la politique des petits pas mise en place par le conservateur Gary Filmon.

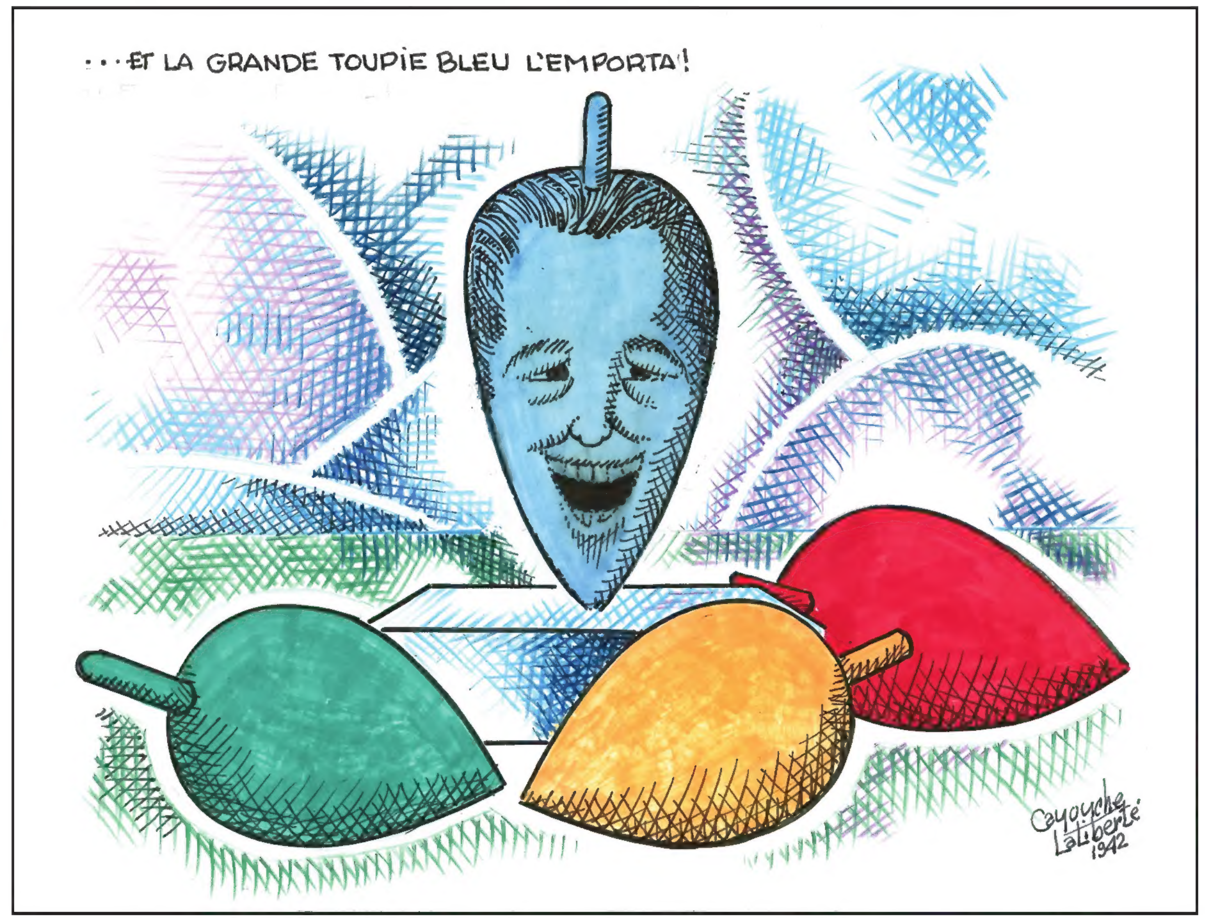
Sa chance de donner une nouvelle envergure à sa vocation de serviteur public se produit en 2009 lorsque Gary Doer, au faîte de sa popularité après avoir obtenu un troisième mandat, démissionne pour devenir l'ambassadeur à Washington du gouvernement Harper. Greg Selinger remporte la chefferie du NPD. S'il n'a pas le charisme de son prédécesseur, il n'en est pas moins convaincu de son destin politique. Le sort veut cependant qu'il devienne Premier ministre alors que frappe la dure crise économique de 2008, dont les contres-coups se traduisent par une succession de déficits budgétaires.

Les sévères inondations de 2011 rehaussent son profil de gestionnaire compétent capable de prendre des décisions difficiles. En octobre 2011, il engrange un quatrième mandat consécutif pour le NPD en promettant, entre autres, de ne pas procéder à une hausse de la taxe de vente provinciale sans l'aval des Manitobains.

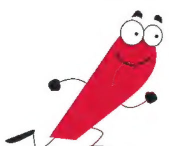
Avoir profondément ancré en soi le sens du bien commun, se sentir sûr d'être porté par une vocation, ne constitue pas en soi un antidote aux erreurs monumentales. La vocation au service public n'est que le moteur que l'on accepte d'enclencher pour grandir personnellement à travers le dévouement envers autrui. Apparemment seul face à ses convictions intimes, Greg Selinger impose en 2013 une augmentation de 7 à 8 % de la taxe de vente provinciale. Trop de Manitobains se sentent alors trahis et refusent de lui pardonner.

Tous ses efforts pour reprendre la main s'avèrent vains, y compris au sein de son propre parti. Pourtant, comment douter que le lutteur n'ait pas une nouvelle fois cru à son destin en mars 2015 lorsqu'il conserve d'extrême justesse la chefferie de son parti. Sa consolation face à la débâcle du 19 avril lui est sans doute accordée par le vieux fond de fidèles bonifaciens qui lui épargne l'humiliation de perdre son fief. Il bénéficiera même d'une ovation debout lors du Grand rassemblement des États généraux le 23 avril.

À Greg Selinger, maintenant simple député d'une squelettique opposition officielle, de prouver qu'il peut rester fidèle à sa vocation en continuant d'être une voix forte pour Saint-Boniface, cœur historique du Manitoba français et, dans la perspective d'un Manitoba fidèle à ses racines métisses, du Manitoba tout court. Le destin d'une authentique vocation publique n'est jamais pleinement accompli.



À VOUS *la parole*



*Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.*

Lettre ouverte à Brian Pallister

Monsieur le Premier Ministre,

Nous espérons que vous vous portez bien.

Comme vous le savez, nous vous avons demandé, ainsi qu'à votre parti, de répondre durant la campagne électorale à quelques simples questions auxquelles les étudiantes et étudiants manitobains du niveau postsecondaire et leur famille méritent une réponse. Dans l'éventualité où de multiples interventions des médias sociaux, des courriels et des appels téléphoniques auraient échappé à votre attention, revoici ces questions :

1) Quelle est la politique de votre parti en matière de frais de scolarité? Maintiendrez-vous la Loi sur le caractère abordable des établissements postsecondaire?
2) Quelle est la politique de votre parti en matière de financement public pour les établissements d'enseignement postsecondaire?
3) Votre parti réintroduira-t-il le Projet de loi 3 – la loi sur les politiques pour prévenir la violence et le harcèlement sexuels dans les établissements d'enseignement postsecondaire?

Ces questions n'exigent pas de réponse élaborée, en fait, on peut y répondre en moins de 140 caractères, comme l'ont démontré de promptes réponses du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique du Manitoba par le truchement de Twitter.

L'éducation postsecondaire touche des milliers d'étudiantes et d'étudiants qui font des études postsecondaires au Manitoba ainsi que l'entière communauté universitaire et collégiale, notamment, le corps professoral, les chargées et chargés de cours, le personnel, les travailleuses et travailleurs administratifs, les administrations et l'ensemble du Manitoba.

Votre parti déclare que vous préconisez un « gouvernement ouvert et propre ». Cependant, en ignorant les étudiantes et étudiants et leur famille, vous ne faites pas preuve d'ouverture. Nous demandons respectueusement à votre parti de donner réponse à ces questions, si ce n'est que pour démontrer aux Manitobaines et Manitobains que vous soutenez la vision de votre parti pour un Manitoba meilleur dont le gouvernement est à l'écoute de ses citoyennes et citoyens.

Je vous remercie de bien vouloir donner suite à ma demande et je me réjouis à l'idée de recevoir vos réponses,

Michael Barkman
Président de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants–Manitoba
Le 20 avril 2016

La Légion remercie La Liberté

Madame la rédactrice,

De la part des membres de la Légion de Morris #111, je tiens à vous remercier de nous avoir présenté un bel et honnête article concernant la Légion de Morris et l'hôpital de Saint-Pierre-Jolys.

C'est la première fois que nous avons pu donner un cadeau d'appréciation envers une de nos communautés grâce à nos collectes de sous. En effet, nous avons pu faire don d'un fauteuil spécial qui va bénéficier aux aînés de Saint-Pierre-Jolys et des alentours.

C'est aussi pour nous encourageant de voir qu'un journal prestigieux comme le vôtre nous appuie et reconnaît, même encore aujourd'hui, la valeur de la Légion dans nos communautés.

Encore une fois, j'aime beaucoup l'article et j'apprécie tous vos efforts!

Suzanne Jablonski
Le 21 avril 2016

À la défense de Stella's au CCFM

Madame la rédactrice,

Le Rassemblement 2016, du 23 avril, pour beaucoup, a été une journée importante et pleine de promesses, même si pour plusieurs il y avait une peur d'un manque apparent d'urgence. Je n'écris pas à cause de cela, mais pour relever un commentaire, qui pour moi a presque éliminé toute la valeur de la journée. On a parlé avec enthousiasme d'inclusion. Pas seulement d'inclure ceux qui veulent jouir de la francophonie, mais aussi de s'inclure au sein de la vie anglophone. Après tout on est fort, et bilingue. Alors quand deux fois en fin de journée on a critiqué Stella's au CCFM parce que quelqu'un a été servi en anglais, cela m'a surpris, même choqué. Je mange là presque chaque semaine, et je n'ai jamais eu de la difficulté d'être accueilli et servi en français. L'atmosphère, affiches, menu, etc., sont « Stella's au CCFM ». Quand une serveuse est arrivée il y a quelques semaines elle s'est excusée dans un français très hésitant pour nous dire qu'elle ne parlait pas français et a expliqué sa situation. Stella's sur la rue Sherbrooke avait passé au feu et la compagnie ne voulait pas laisser ses employés fidèles à la rue. Elle les a intégrés temporairement à Saint-Boniface, entre autres. Un employé francophone m'a confirmé que le personnel à Saint-Boniface avait été consulté et tout le monde était d'accord de s'entraider. Si on doit demander à des propriétaires responsables et bienveillants de mettre des employés à la rue pour sauvegarder une pureté de la langue parlée « chez nous », alors là je trouve que l'on va trop loin. Surtout après une journée de délibérations sur l'inclusion.

Note – je ne suis pas actionnaire de Stella's. Et j'ai été manger là ce soir pour vérifier encore une fois que la langue de service pratiquée est le français. Oui, c'est le cas.

Walter Kleinschmit
Le 23 avril 2016

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE FACE AU PROJET DE LOI SUR L'AIDE À MOURIR

Entre la vie et la mort

Deux pensées nuancées sur l'aide médicale à mourir et l'euthanasie. Celle d'une juriste experte en bioéthique, Me Mary Shariff, et celle d'un professionnel des soins palliatifs, le docteur Harvey Chochinov.



Propos recueillis par
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

LA PERSPECTIVE D'UNE JURISTE

« Le projet de loi C-14 donne aux Canadiens adultes atteints d'une maladie sérieuse et incurable le recours à l'aide médicale à mourir ou à l'euthanasie si la mort est prévisible dans un avenir rapproché.

« Dans les deux cas, il faut consulter deux médecins. Une fois qu'une personne a déposé sa demande, un délai de 15 jours intervient, pour permettre davantage de réflexion. Après quoi, un médecin aura la permission d'administrer une injection létale à son patient, ou encore de lui donner une ordonnance pour une substance létale. C'est là toute la différence entre l'euthanasie et l'aide médicale à mourir. Dans le cas de l'euthanasie, le patient fixe un rendez-vous pour une date précise, et le médecin met un terme à sa vie. Dans le cas de l'aide médicale à mourir, c'est le patient qui se donne la mort, en prenant la substance qu'un médecin lui a légalement fourni.

« C'est le cœur même du jugement de la Cour suprême de février 2015. La partie b de la Section 241 du Code criminel déclarait criminelle toute personne qui aide ou encourage quelqu'un à se donner la mort. Les juges ont indiqué que cette partie du Code était invalide, parce que l'Article 7 de la *Charte canadienne des droits et libertés* affirme le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne. Fondamentalement, les juges ont rendue légale l'aide offerte par les médecins lorsqu'une personne veut mourir.

« À la base, le projet de loi C-14 est une interprétation stricte du jugement de la Cour suprême. À mon avis, c'est ce qu'il fallait. Un principe de base du droit est qu'une loi découlant d'un jugement ne doit pas outrepasser la substance de ce jugement. Le comité mixte spécial parlementaire a exploré la possibilité d'accorder le recours à l'aide médicale à mourir aux mineurs, ou encore aux personnes qui n'ont pas une maladie incurable en phase terminale. Sur le plan légal, ça aurait été une interprétation beaucoup trop large du jugement.

« Côté politique, le projet de loi fédéral a l'avantage d'être en cohérence avec la loi sur l'aide médicale à mourir du Québec. C'est déjà un gain important, puisque chaque province a son système de santé, qui devra maintenant composer avec la nouvelle loi.

« Au Manitoba, légalement, il y a plusieurs éléments inconnus qui devront être discutés, et réglés. Est-ce qu'on va obliger tous les médecins à offrir l'aide médicale à mourir? Ou va-t-on renforcer le droit à l'objection de conscience déjà accordé aux médecins, ainsi qu'aux institutions, comme la Corporation catholique de la santé, qui sont contre l'euthanasie et l'aide médicale à mourir? La réponse est en suspens. J'ose espérer que la Province laissera les médecins libres de suivre leur conscience. Comme société, c'est certainement une conversation que nous devons avoir. »



photo : Gracieuseté Université du Manitoba

Me Mary Shariff est professeure de droit et experte en droit et bioéthique à la faculté de droit de l'Université du Manitoba. Me Mary Shariff est une experte sur la Cause Carter et sur le jugement de la Cour suprême de février 2015, qui a accordé le droit à l'aide médicale à mourir aux Canadiens. La juriste a soumis plusieurs rapports au comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir, qui étudiait le jugement dans le but de proposer des recommandations législatives au gouvernement Trudeau.

« Est-ce qu'on va obliger tous les médecins à offrir l'aide médicale à mourir? »

- Me Mary Shariff

Le docteur Harvey Chochinov est directeur de l'Unité de recherche en soins palliatifs du Manitoba, rattachée à Action cancer Manitoba. Les nombreuses publications du Dr Chochinov sur les dimensions psycho-sociales des soins palliatifs ont aidé à définir les compétences de base et les normes nationales pour l'accompagnement en fin de vie. Le médecin a présidé le panel externe du gouvernement fédéral qui s'est penché sur l'aide médicale à mourir. Après avoir visité de nombreux pays où l'euthanasie et l'aide médicale à mourir sont permises, il a soumis un rapport qui a été étudié par le comité mixte spécial parlementaire sur l'aide médicale à mourir.



photo : Gracieuseté Cancer Care Manitoba

LA PERSPECTIVE D'UN MÉDECIN

« Que certains patients atteints de maladies graves, voire fatales, souhaitent mourir n'est pas nouveau. C'est l'expression d'une souffrance physique et morale toute humaine. Nous, les professionnels des soins palliatifs, nous comprenons qu'un patient exprimera parfois un tel désir.

« Ce qui est nouveau, c'est que le patient a désormais la possibilité de réaliser ce désir. Le projet de loi C-14 reflète une réalité nouvelle et radicale. Dorénavant, une patient pourra se faire euthanasier, ou encore obtenir une substance qui le fera mourir. C'est énorme.

« L'objectif des soins palliatifs est de réduire la souffrance physique, psychologique, voire même spirituelle du patient. Or c'est connu que les patients qui n'ont pas reçu de soins palliatifs adéquats peuvent en arriver à penser que leur vie ne compte plus pour grand-chose. Ce n'est pas forcément qu'ils souhaitent mourir, mais plutôt qu'ils ne veulent plus souffrir. En fait, la plupart des gens dans ces conditions extrêmes vivent une profonde ambivalence devant l'idée de mourir. D'où l'importance, dans le projet de loi C-14, d'insister pour consulter deux médecins et de respecter une période de réflexion de 15 jours.

« Les Américains que j'ai consultés étaient étonnés de la décision de la Cour suprême et de la teneur du projet de loi C-14. Aux États-Unis, l'euthanasie n'est pas légale. L'aide médicale à mourir est juste permise en Californie, au Montana, au Nouveau-Mexique, en Oregon et dans l'État de Washington. À condition que l'espérance de vie du patient soit tout au plus de six mois. L'aide médicale à mourir accorde au moins au patient le choix de prendre ou de ne pas prendre la dose létale. L'ambivalence face à la mort est au moins respectée. On est libre. On peut changer d'avis.

« Ce que je souhaite, c'est que les Provinces respecteront la liberté de conscience des médecins et des institutions médicales, comme c'est déjà le cas aux États-Unis où l'aide médicale à mourir est légale.

« Et avant tout, je souhaite que l'euthanasie et l'aide médicale à mourir ne seront pas perçues comme une option pour les patients au motif que les soins palliatifs ne sont pas à la hauteur. On sait déjà qu'il y a une différence qualitative entre les soins palliatifs offerts dans différentes provinces, et même dans différentes régions d'une province. On n'a qu'à sortir à l'extérieur de Winnipeg pour le constater. Les Canadiens ne veulent pas faire un choix entre la souffrance et le suicide. »

« Ce n'est pas forcément qu'ils souhaitent mourir, mais plutôt qu'ils ne veulent plus souffrir. »

- Docteur Harvey Chochinov

ÉTATS GÉNÉRAUX : L'ÉTAPE DU GRAND RASSEMBLEMENT

CRISTALLISATION DE PRISES DE CONSCIENCE

Le retour d'un nécessaire militantisme

La nécessité d'organismes prêts à mieux s'entendre sur des projets concrets pour faire avancer et pour faire rayonner la francophonie manitobaine. Voilà en résumé l'élan de fond qui a émergé des discussions. En tout, 357 personnes ont participé Grand rassemblement des États généraux du 23 avril. Et 360 autres le suivaient en webdiffusion en direct sur le site de *La Liberté* grâce aux Productions Rivard.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Benoît Hubert, le président de PGF Consultants, la firme chargée de diriger le processus des États généraux se réjouit de l'engagement apparent des participants du Grand rassemblement, qui ont convergé en grand nombre au centre scolaire Léo-Rémillard :

« Les idées proposées pour faire avancer la francophonie du Manitoba, ainsi que le désir de voir des résultats concrets ont dépassé mes espérances. Nous avons reçu des messages excessivement forts sur le besoin d'une gouvernance plus concertée des organismes. Et sur l'imputabilité de cette gouvernance. Le besoin d'une reddition annuelle des comptes a été clairement affirmé. Et celui aussi d'une plus grande revendication chez les organismes, en particulier la Société franco-manitobaine. Il a été question d'une révision de la structure et du fonctionnement de la SFM, à la lumière des réalités de 2016. Les gens ont exprimé à voix haute et de manière publique ce qui avait été dit à maintes reprises lors des cafés citoyens. »



photo : Daniel Bahuaud

Brigitte Arondel-Parent démontre sa fierté francophone en invitant la foule à chanter.

Cinq grandes priorités ont été proposées par PGF Consultants : le besoin d'assurer la vitalité et la pérennité de la francophonie; l'inclusion et l'ouverture; le besoin d'obtenir des services à l'appui de la francophonie, le besoin de célébrer la francophonie et finalement, la révision du leadership, des structures des organismes et de la manière dont ils travaillent ensemble.

Benoît Hubert trouve « très encourageante » l'ouverture avec laquelle le public les a accueillies. « On ne cherchait pas à faire approuver ou valider ces priorités. On voulait plutôt savoir si les priorités que nous avions identifiées trouvaient écho avec le public. Et c'est tout à fait le cas. »

D'ailleurs Benoît Hubert indique que deux autres priorités ressortent des discussions tenues durant les ateliers : le positionnement politique et la communication et la promotion.



photo : Daniel Bahuaud

Mamadou Ndiaye ajoute quelques idées à la liste des priorités qui sont ressorties lors des discussions de groupe au Grand rassemblement.

Pour Jacqueline Blay, la présidente de la Société franco-manitobaine, qui avait proposé au début du Grand rassemblement de « bâtir cette communauté idée par idée », c'est mission accomplie : « Un des commentaires que j'ai entendus aujourd'hui était "Ça fait longtemps qu'on ne s'est pas parlé comme ça". Et c'est vrai. »

Daniel Boucher, le président-directeur général de la SFM, accueille favorablement les premiers fruits du Grand rassemblement :

« Les gens ont soif de parler de leurs objectifs, d'avoir des conversations sur les enjeux et de faire partie du processus de l'élaboration d'un plan collectif. Ils veulent aussi pouvoir l'évaluer. On va bâtir sur ces priorités en dressant un premier plan de cinq ans. Et chaque année, les gens pourront continuer la conversation qu'on a eue aujourd'hui. On peut mieux faire. La SFM et tous les organismes. On a des comptes à rendre et ensemble, on pourra répondre aux besoins de la francophonie. »

Après les campanules, les ailes de 2035

Danielle de Moissac, qui a assuré la direction du rapport de synthèse des cafés citoyens des chercheurs de l'USB, a eu la tâche de résumer les éléments clés au Grand rassemblement.

Finement, elle avait réservé une petite perle à la toute fin de sa présentation. Une envolée poétique qui provenait d'une dame de Sainte-Rose-du-Lac, inspirée par la démarche des cafés citoyens :

« Ces réunions ont semé la graine, semé le jardin du printemps. En 2035, on aura des grands arbres, des belles fleurs, en français!... (Animatrice : Peux-tu nous décrire ces fleurs?). Des campanules, ce sont des fleurs comme des cloches et elles poussent partout, alors on peut avoir du français partout comme des campanules. Des réunions comme ça, c'est vraiment positif, parce que ça réveille. Si chacun de nous fait un peu, à notre façon, il y a des façons incroyables. Je pense qu'il faut faire des petits pas, un pas à la fois pour qu'en 2035, on n'aura pas besoin de canne, on va voler! »



photo : Daniel Bahuaud

Danielle de Moissac.

ÉTATS GÉNÉRAUX : L'ÉTAPE DU GRAND RASSEMBLEMENT

Manière de voir métisse

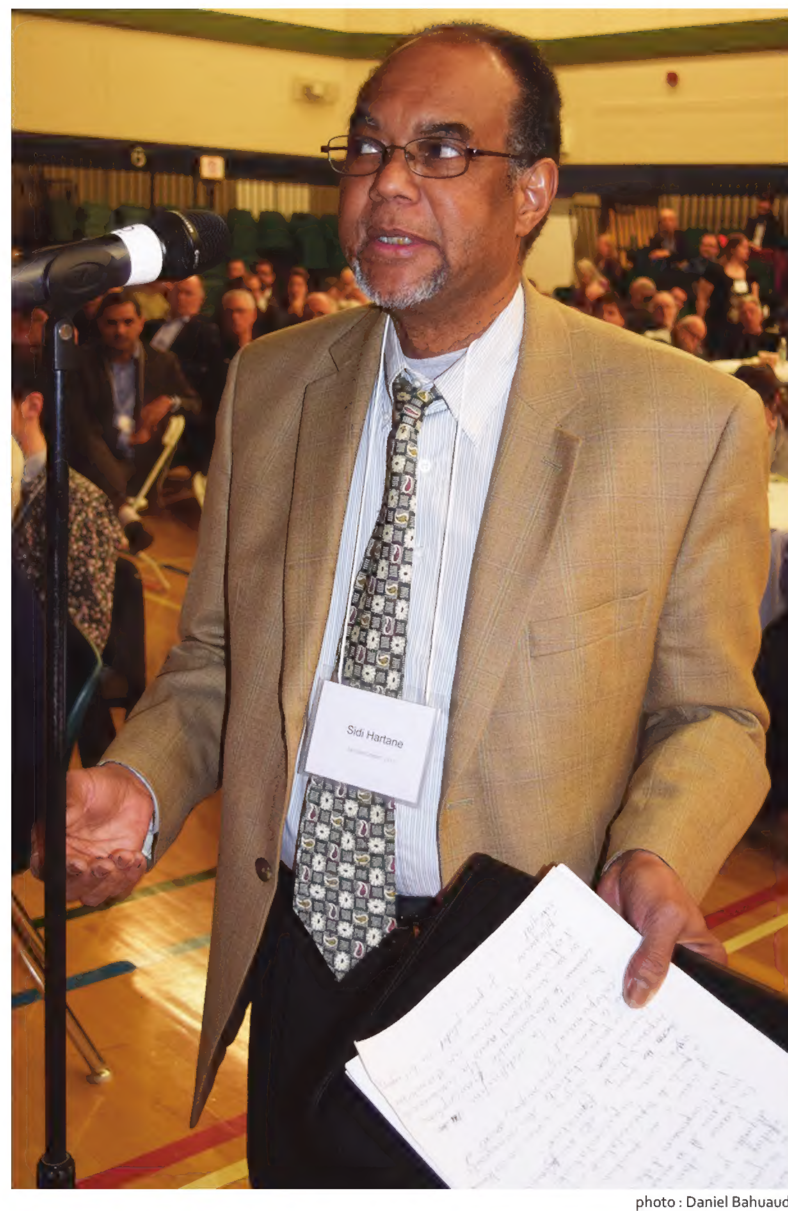


photo : Daniel Bahuaud

Conscient de l'importance de la question métisse au Manitoba, Sidi Hartane, peul par la mère et maure par le père, s'est d'emblée présenté au micro comme un Métis lorsqu'il a pris la parole au Grand rassemblement.

Intellectuel avec un sens de la formule qui marque, le Mauritanien d'origine, qui a vécu dans plusieurs pays, a fait valoir qu'« en France j'étais une minorité invisible. Au Canada, je suis une minorité visible, mais pour ce qui est du travail, je me sens encore plus invisible. La question qu'il s'agit de résoudre est celle-ci : du fait du régime démocratique et de son corolaire, la loi de la majorité, quelle représentativité reste-t-il pour les invisibles? »

Plus spécifiquement sur la question de la langue, sa perspective est la suivante : « Le français est mon outil de travail. Ici le français je le défends, parce qu'il me donne à manger. Pour ma part, je prône un bilinguisme intégral, plutôt qu'un bilinguisme effectif. Comme ça, nous qui sommes d'expression française, nous ne serons plus obligés de justifier de parler l'anglais.

« Je suis aussi content de la remise en cause de la définition actuelle de communauté franco-manitobaine. Parler de communauté d'expression française me permet de ne plus avoir à répondre d'où je viens. J'en souffre parce que je suis canadien. J'ai choisi le Canada parce que je voulais trouver une bonne place pour mes enfants. Le Canada ne s'est pas imposé à moi. Encore une fois, d'où je viens, ce n'est pas le problème. »



photo : Daniel Bahuaud

Émile Huberdeau, Guy Gagnon et Raymond Bisson discutent des priorités présentées au Grand rassemblement.



photo : Daniel Bahuaud

Mélanie Brémaud, la coordonnatrice du Centre de la petite enfance et de la famille de La Broquerie : « Il nous faut plus de garderies et de services pour les jeunes, de la naissance à la maternelle. »

Sur cette photo, on aperçoit une des caméras des Productions Rivard qui, avec *La Liberté*, a organisé la webdiffusion du Grand rassemblement. Plus de 360 personnes ont pu suivre la discussion sur Internet.



photo : Daniel Bahuaud

Amita Khandpur, Mathieu Allard et Salwa Meddri lors de la séance plénière de fin d'après-midi.



photo : Daniel Bahuaud

Monique LaCoste : « Nous avons tous une part de responsabilité pour assurer l'avenir du français. Mais nos organismes doivent aussi appuyer la famille tout au long du cycle de vie familiale. »



photo : Daniel Bahuaud

Thierry Marchildon-Lavoie: « Dans nos discussions,la pertinence de la SFM a été chaudement discutée. On a remis en question son rôle dans la francophonie et auprès des organismes. »

États généraux : fait, et reste à faire

FAIT

- **24 octobre 2013** – AGA de la SFM, et adoption de la proposition de Raymonde Gagné, appuyée par Léo Robert, demandant la tenue d'États généraux.
- **Avril 2014** – création du Comité directeur des États généraux.
- **29 novembre 2014** – lancement formel des États généraux et de la période des cafés citoyens.
- **26 septembre 2015** – tenue du dernier café citoyen. En tout, 146 cafés citoyens sont organisés. 42 répondent en ligne.
- **Septembre 2015 à fin mars 2016** – analyse des données et rédaction du rapport sur les États généraux.
- **6 avril 2016** – publication du rapport Des voix qui rassemblent (au site Web de la SFM, www.sfm.mb.ca)
- **23 avril 2016** – Grand rassemblement au Centre scolaire Léo-Rémillard.

RESTE À FAIRE

- **Mai 2016** – rédaction, par PGF Consultants, d'une ébauche d'un Plan stratégique communautaire.
- **Juin 2016** – validation du Plan stratégique communautaire, par le biais d'une tournée dans quatre communautés en région (les endroits sont à déterminer) et une rencontre publique à Saint-Boniface.
- **Automne 2016** - Assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine, où le Plan stratégique communautaire devrait être adopté.
- Ensuite, élaboration, par PGF Consultants, d'un plan opérationnel pour les cinq prochaines années.
- **2017** – Mise en œuvre du plan opérationnel.



VOTE DES JEUNES

Ignorons-nous notre avenir?

La majorité des jeunes ne vont pas voter. Pourquoi ces adolescents et jeunes adultes ne se sentent-ils pas concernés par les élections?

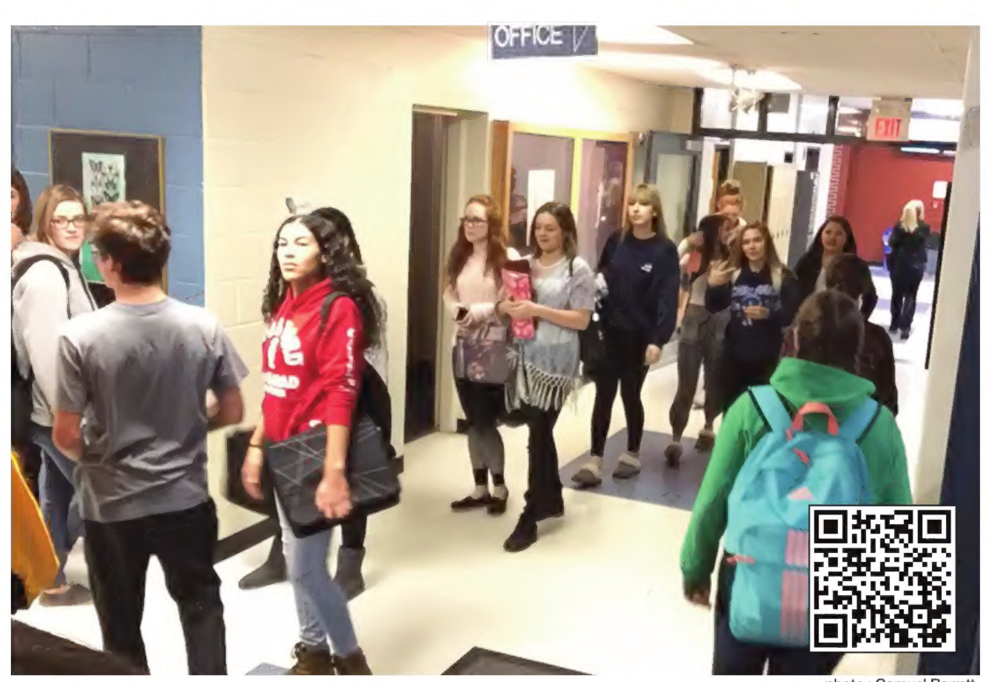


photo : Samuel Barrett

Les élèves du Collège Béliveau ont fait un exercice de vote pour mieux comprendre l'importance de la politique et des élections pour leur avenir.

Samuel BARRETT
et Darien TAYLER
Collège Béliveau

La politique au Canada devrait attirer l'attention des jeunes, mais ce qu'on voit de plus en plus aujourd'hui est plutôt un manque d'engagement des adolescents et des jeunes adultes envers la politique et les élections. Ils sont toujours trop occupés pour se déranger avec les élections.

Pour la plupart, les jeunes, notamment les étudiants du secondaire et les adultes âgés de 18 à 24 ans, semblent ignorer la politique. Seulement 38,8 % de personnes âgées de 18 à 24 ans au Canada ont voté à l'élection fédérale en 2011. Dans l'élection provinciale de 2011 au Manitoba, moins d'un quart de la population âgée de 18 à 29 ans a voté.

Est-ce parce qu'ils pensent que cela ne les affecte pas? Ou que c'est un sujet trop compliqué? Quand la majorité d'une tranche d'âge de la population n'a pas voté, cela peut modifier le résultat. Une telle inattention peut devenir un problème de société si la génération nouvelle ne participe pas à la création du Canada de demain.

Afin de remotiver les jeunes, le Collège Béliveau a recréé pour les élèves un bureau de scrutin pendant les élections fédérales de 2015. L'exercice était organisé par Ian Waters, un professeur au Collège Béliveau. « La participation était incroyable, se réjouit-il. Tout le monde a réussi à se rendre au bureau de scrutin et à voter. »

Selon lui, c'est la preuve que les jeunes commencent à s'intéresser aux élections si on les y encourage, et que les étudiants sont capables de prendre la politique au sérieux. Au moins, ils veulent bien se mettre un peu au courant au sujet de la politique.

« Certains jeunes qui s'intéressent à la politique iront voter, mais il y en a d'autres pour qui ce n'est peut-être pas leurs affaires. S'ils ne s'informent pas, ils n'iront pas nécessairement voter », craint Alain Landry, le candidat provincial du Parti libéral dans le comté de Saint-Boniface.

Le gros problème, c'est qu'il n'y a pas assez de choses pertinentes pour les jeunes dans les programmes des partis, des choses qui pourraient les amener à penser qu'ils devraient se préoccuper plus de politique. Parfois aussi, il y a trop d'information à digérer.

Alors, comment peut-on intéresser les jeunes adultes et les adolescents à la politique? « La meilleure approche, c'est définitivement l'éducation, dit Alain Landry. Ce que la politique offre aux jeunes, c'est un avenir. »

Ian Waters ajoute que c'est une responsabilité des écoles, mais aussi des élèves qui doivent réaliser que leurs votes auront un effet sur leur vie.

« C'est essentiel que les jeunes soient engagés, parce que c'est la seule façon pour que les politiciens nous écoutent », conclut Jeffrey Wilson, élève en 12e année au Collège Béliveau, qui votait pour la première fois aux élections provinciales du 19 avril.

ÉDUCATION

Au service de tous!

Le bureau des Services aux Élèves du Collège Jeanne-Sauvé est un endroit méconnu, mais qui offre pourtant des services très utiles aux étudiants. Comment est-ce que ces Services fonctionnent?



photo : Cameron Dubois

L'auxiliaire des Services aux Élèves, Rhonda Timmerman (à gauche) et l'aviseur des 10e années, Nicole Yarjau.

Cameron DUBOIS
et Caitlyn PAPINEAU
Collège Jeanne-Sauvé

Les Services aux Élèves du Collège Jeanne-Sauvé (CJS) sont un endroit où les étudiants peuvent se rendre n'importe quand et pour beaucoup de différentes raisons : besoin d'aide supplémentaire, ou encore d'appui des aviseurs et auxiliaires qui y travaillent. Pourtant, il y a très peu d'étudiants qui savent l'importance des services donnés.

« On veut la réussite chez nos élèves et parfois des appuis sont nécessaires pour cela. Avoir des personnes professionnelles, des enseignants, qui sont là et capables d'offrir de tels services est extrêmement important », dit le directeur-adjoint du CJS, Cameron Johnson.

Linda Osmani est une élève de 10e année du CJS qui va souvent travailler aux Services aux Élèves. « Je vais au Services aux Élèves parce que c'est calme et si j'ai besoin d'aide, elle est toujours disponible, explique-t-elle. Et j'aime que ce soit un-à-un. Je n'ai pas toute la classe devant moi quand l'auxiliaire vient me voir. »

Tout comme Linda Osmani, les élèves qui vont chercher de l'aide au bureau des Services aux Élèves trouvent ces services vraiment utiles. Mais est-ce que les enseignants voient une amélioration dans leurs élèves après les avoir envoyés demander de l'aide?

« Je dirai que oui, dit Janelle Balcaen, enseignante de français au CJS. J'avais créé un groupe d'élèves qui allaient aux Services aux Élèves une fois par semaine pour de l'aide avec les verbes, parce qu'ils avaient beaucoup de difficultés. Au début, certains élèves échouaient leurs quizz et, à la fin, après avoir eu l'aide des Services aux Élèves, ils réussissaient avec 80 % ou plus! Ça a donc été très profitable. ».

« Ceux qui viennent pour de l'aide la trouvent quels que soient les besoins, car on a des personnes qui sont fortes dans chaque matière », affirme Rhonda Timmerman, auxiliaire au CJS.

Et pourtant, beaucoup d'étudiants n'utilisent toujours pas ce service si profitable et si disponible à tous, n'importe quand.

« Une des raisons pour laquelle je ne travaille pas aux Services aux Élèves, c'est parce que c'est un peu intimidant », confie Kiersten Hilland, une élève du CJS en 10e année. Est-ce une bonne raison de ne pas oser demander d'aide supplémentaire?

« Si un élève a un besoin académique ou autre, il ou elle doit respecter ce besoin et aller chercher l'aide nécessaire. Une partie de l'adolescence, c'est d'apprendre que tu dois, jusqu'à un certain point, être responsable pour aller chercher l'aide dont tu as besoin », dit Nicole Yarjau, la nouvelle aviseure des 10e années au CJS.

Elle a accepté ce poste d'aviseure, car « ça fait 20 ans que j'enseigne dans cette école et je sentais qu'avoir un nouveau défi était important pour moi. J'aime beaucoup la variété dans mes journées et aider les élèves un à un ».

Les Services aux Élèves sont un endroit où tout le monde veut la réussite de chaque élève. C'est un privilège pour les élèves. Avec l'aide qui y est donnée, chacun peut réussir. Il faut juste accepter d'avoir besoin d'aide et prendre le temps d'aller la demander. « Avec les Services aux Élèves, les élèves peuvent recevoir de l'appui académique, ainsi que des contacts vers d'autres ressources et cliniciens », conclut Nicole Yarjau.

GÉNÉRATION Z offre une expérience authentique du métier de journaliste en presse écrite et en vidéo à des élèves de la Division scolaire Louis-Riel (DSLR), pour qui le français est une deuxième langue. Depuis 2010, plus d'une soixantaine d'élèves ont participé au projet et bénéficié d'ateliers en journalisme. Afin de les encourager, prenez le temps de lire leurs articles, visionner leurs vidéos et leur écrire un commentaire : promotions@la-liberte.mb.ca.

LA RANCŒUR CONTRE SELINGER NE S'EST PAS MATÉRIALISÉE DANS SON FIEF

Les rouges et les bleus : c'est partie remise

Greg Selinger s'est assuré la majorité des voix dans la large majorité des bureaux de scrutin de la circonscription de Saint-Boniface. (1) Mais la couleur orange ne doit pas faire oublier qu'un nombre record d'électeurs a voté pour les verts et que les rouges et les bleus restent en embuscade.

Daniel BAHAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Au surlendemain de la 41e élection générale provinciale, le directeur de scrutin du comté de Saint-Boniface s'étonnait du montant de bulletins refusés par les personnes qui se sont rendues aux urnes. Réal Sabourin a du recul sur cette question, puisqu'il a également été directeur du scrutin à Saint-Boniface en 2011 et membre de l'équipe bonifacienne d'Élections Manitoba en 2007. Il a aussi déjà travaillé pour Élections Canada dans l'ancien comté fédéral de Saint-Boniface.

« Notre équipe effectue présentement la vérification officielle du résultat du vote. Nos données non-officielles indiquent qu'à Saint-Boniface, 99 personnes ont refusé de choisir un candidat. C'est 1,1 % du vote. C'est légèrement plus élevé que la moyenne provinciale pour cette élection générale. Et c'est surtout beaucoup plus significatif qu'aux élections de 2011. »

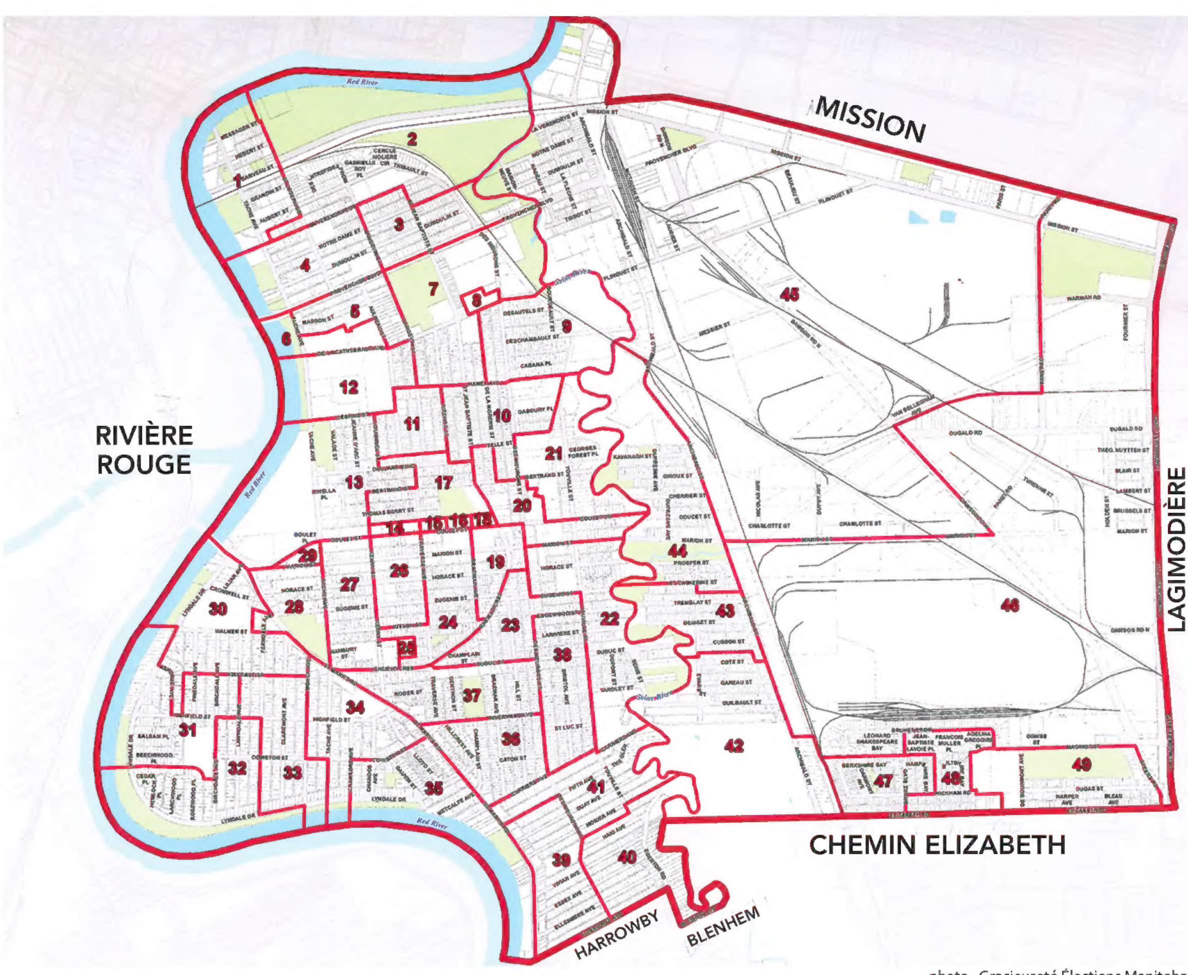


photo : Gracieuseté Élections Manitoba

Le jour même des élections le 19 avril, 49 bureaux de scrutin étaient ouverts. Dans huit de ces bureaux, le candidat progressiste-conservateur a obtenu plus de voix que le Premier ministre sortant : les numéros 8, 28, 39, 40, 44, 46, 48 et 49. Il y a eu égalité de voix (22) pour Mamadou Ka et Greg Selinger dans le bureau de scrutin 19.

Sur l'ensemble de la province, précisément 4 016 bulletins sur 440 385 ont été refusés, soit 0,9 % du vote. En 2011, seulement 440 électeurs manitobains avaient refusé d'utiliser leur bulletin.

Son expérience personnelle de la politique fait dire à Réal Sabourin que les résultats des élections du 19 avril montrent que « les gens sont insatisfaits des candidats et des grands partis politiques ». « Les électeurs cherchaient du vrai leadership, une vraie vision. Et ils n'en n'ont pas trouvés. D'où, je crois, le montant de bulletins refusés. »

Réal Sabourin souligne aussi le récent penchant des électeurs pour les verts : « Signe Knutson, la candidate du Parti vert du Manitoba, a obtenu 1 042 votes. C'est remarquable. C'est du jamais vu. »

Lors des dernières élections provinciales en 2011, Alain Landry, alors candidat du Parti vert, avait obtenu 530 voix. En 2007, il avait remporté pile le même montant d'appui.

Le 19 avril, le Bonifacien s'est présenté sous l'étiquette libérale. L'enseignant a obtenu le meilleur score pour les rouges à Saint-Boniface en 17 ans, en attirant à lui 1 652 votes. « En 1999 avec Jean-Paul Boily comme candidat, le Parti libéral avait obtenu 2 994 voix (Greg Selinger, alors à sa première élection, obtenait 5 439 votes). En 2011, seulement 606 personnes ont voté pour les libéraux. Je suis fier d'avoir obtenu un résultat plus élevé.



photo : Bernard Bocquel

Dans son discours aux militants néo-démocrates réunis dans une salle du Centre des congrès de Winnipeg le 19 avril au soir, Greg Selinger a refait la classique profession de foi dans le système démocratique, reconnaissant sans discussion que la voix du peuple était souveraine. Ses deux fils, Pascal (au centre), Eric, et sa femme Claudette Toupin, l'accompagnaient sur l'estrade.

« Par contre je suis déçu que tant de personnes ont choisi de voter pour Greg Selinger, le Premier ministre sortant, malgré l'insatisfaction exprimée par les électeurs pour les trois autres partis. En faisant du porte-à-porte à Norwood, même le 17 avril, au dernier jour de la campagne, les gens me disaient qu'ils allaient voter pour "n'importe qui sauf le NPD". Évidemment, cette intention ne s'est pas traduite en votes.

« Par rapport au Parti vert, je me réjouis pour Signe Knutson. Mon ancien leader, James Beddome, a vraiment fait résonner le message vert à travers la province. Il a prouvé que le Parti vert est un choix légitime. Et je dis ça sans regretter mon choix de me présenter pour les libéraux. Au contraire. Si jamais il y a une élection partielle à Saint-Boniface, je lancerai mon chapeau à nouveau dans l'aréna. »

Mamadou Ka, le candidat progressiste-conservateur, voit aussi la situation d'un œil positif : « Avec 2 199 votes, nous avons obtenu un résultat éclatant, la meilleure performance depuis bien des élections. (2) Je suis donc très ouvert à me représenter en cas d'élection partielle. »

(1) Les Bonifaciens du comté ont élu Greg Selinger comme député avec 3 606 voix. En 2011, il avait remporté 5 941 votes. Et en 2007, 5 090 votes. La lutte en 2016 a néanmoins été serrée entre Greg Selinger et Mamadou Ka dans une douzaine de bureaux de scrutin.

(2) Il s'agit de la meilleure performance des progressistes-conservateurs depuis 1969 lorsque Harry de Leeuw avait remporté 2 992 votes. Laurent Desjardins, qui se présentait pour la première fois pour les libéraux, avait alors récolté 3 772 voix.

PROGRAMME ALTERNATIF AU COLLÈGE SAINT-NORBERT

Aider à apprendre et apprendre à aider

Le *St. Norbert Alternative Program* (SNAP) existe depuis un peu plus d'un an. Dans l'ancien monastère des moines trappistes, à Saint-Norbert, loin du stress de l'école, Simon Laplante enseigne dans ce programme alternatif. Il donne ainsi une nouvelle chance à des élèves en grandes difficultés.



photo : Mathieu Massé

Chanse-Tia Ouellet termine sa 10e année au programme alternatif du Collège Saint-Norbert, où Simon Laplante lui enseigne dans un milieu calme et moins stressant.

Mathieu MASSÉ

La sérénité qui règne dans ce lieu rappelle l'ancienne vocation qu'avait le monastère des moines trappistes de Saint-Norbert. Quand *La Liberté* est allée retrouver Simon Laplante pour discuter du programme SNAP, on l'entendait rire avec une demi-douzaine d'élèves, assis autour d'un feu. On se croyait au chalet, bien loin de la ville. Pourtant, le Collège Saint-Norbert est à seulement 10 minutes de voiture.

Le programme SNAP est sous la direction du Collège Saint-Norbert. Il fait partie de la Division scolaire de la Rivière Seine et existe depuis février 2015. Sa raison d'être est d'aider les jeunes qui ont des problèmes les empêchant de fonctionner dans le milieu scolaire normal. Simon Laplante définit un peu mieux ce que peuvent être ces difficultés : « Parfois, ce seront des problèmes de violence ou de drogues, mais bien souvent, il s'agit d'anxiété. Les jeunes sont tellement stressés d'être dans le milieu scolaire que l'apprentissage est très difficile. »

Chanse-Tia Ouellet est l'une des premières à avoir profité du programme. En février 2015, elle avait réussi à accumuler seulement un crédit au cours de son année scolaire. « À l'école je me sentais stressée, on m'intimidait et ça me rendait tellement nerveuse d'y aller que je finissais par rester à la maison. » En utilisant les services du programme alternatif, elle a réussi à terminer son année avec sept crédits. Pour l'année scolaire en cours, elle en est à 12 crédits.

Chanse-Tia est à temps plein au *St. Norbert Alternative Program*, mais ce n'est pas le cas de tous les élèves. Simon Laplante explique que certains divisent leur temps à égalité entre l'école régulière et le programme alternatif. L'environnement calme, en pleine nature et avec peu d'élèves, donne un répit de stress et permet d'intégrer la matière plus facilement qu'à l'école régulière.

La relation professeur-étudiant est aussi différente. Simon Laplante et Chanse-Tia ont une complicité qui transparaît lorsqu'ils parlent des différents projets qu'ils ont réalisés au cours de la dernière année. Le professeur rappelle la devise du programme : « On va vous aider à apprendre, et nous allons apprendre à vous aider. C'est une relation qui va dans les deux sens. »

Le programme alternatif mise sur l'apprentissage par projet. Simon Laplante désigne en exemple deux bancs en bois verni dans un coin de la pièce : « Pour apprendre les mathématiques, on fait des calculs à partir de mesures. C'est du concret et ça les aide à mieux comprendre comment ça fonctionne. » Les élèves ont aussi confectionné des maisons de chauve-souris et une cabane pour la pêche sur glace. « Quand on l'a mise sur Kijiji, on l'a vendue en moins d'une journée. On était très fier. »

Chanse-Tia, de son côté, aime la flexibilité que lui offre le SNAP. « Si je veux, je peux travailler sur une matière seulement pendant une semaine ou un mois. Par exemple, je viens de terminer mes mathématiques de 10e année. J'ai travaillé sur le sujet pendant un mois, mais au moins maintenant j'ai terminé. »

Simon Laplante ajoute que l'idée de donner du contrôle aux élèves est très importante. « Qu'ils puissent choisir chaque matin sur quoi ils vont travailler leur amène une confiance en eux. De notre côté, on va différencier les cheminements en fonction des capacités de chaque individu. »

Le programme alternatif du Collège Saint-Norbert fait ses preuves depuis un an et a déjà vu sa première diplômée l'année dernière. Pour Chanse-Tia Ouellet, la graduation est encore loin, mais elle s'en rapproche grâce au SNAP. Elle compte même aller à l'Université par la suite.

Les humains derrière le SNAP

Simon Laplante est un des deux professeurs qui travaillent au *St. Norbert Alternative program* (SNAP). Il partage un emploi à temps plein avec Melinda Roy, qui s'occupe des sciences familiales et de l'orientation au Collège Saint-Norbert.

Simon Laplante est originaire de Saint-Hyacinthe au Québec. Il vit et travaille au Manitoba depuis 31 ans. Il a travaillé à ses débuts à Brandon comme moniteur de langue. Il a ensuite été professeur et directeur d'école à la Division scolaire de Winnipeg et à la Division scolaire Rivière-Seine.

En 2014, il est allé enseigner à la faculté d'éducation de l'Université de Saint-Boniface (USB). Après environ un an d'enseignement à l'USB, à la fin de 2014, il postule à l'emploi annoncé par le Collège Saint-Norbert pour le programme alternatif, où il enseigne à temps partiel depuis février 2015.

Aussi présent dans l'entourage de la dizaine de jeunes qui fréquente le SNAP, il y a Philip Senez, qui porte le titre d'agent de liaison communautaire. Il s'occupe de faire le pont entre les jeunes et l'école. Il va les chercher à la maison ou les amène au travail quand c'est nécessaire.

ÉCONOMIE

L'ÉTHIQUE DE TRAVAIL DE GEORGE RAJOTTE

Le secret : loyauté et franc-parler

Si, en vous baladant sur l'Esplanade Riel, vous admirez la beauté élancée de son grand mat, sachez que vous appréciez en partie le travail de George Rajotte. L'homme d'affaires a eu une main dans sa construction. Portrait d'un entrepreneur qui s'est taillé une réputation internationale.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

C'est à l'âge de 29 ans que George Rajotte a décidé de se lancer en affaires. Le Bonifacien natif de Saint-Jean-Baptiste se rappelle fort bien de ses débuts modestes dans le domaine de la construction industrielle.

« C'était en 1964. J'avais travaillé à peinturer des bureaux pour North Star Decorating, le commerce de mon père, Paul Rajotte. Et puis j'avais travaillé chez Ashdown, l'ancienne grande quincaillerie grossiste winnipégoise. Je m'occupais des ventes industrielles. J'étais fasciné par les ponts, les pipelines et les mines. Alors je me suis dit que je pourrais possiblement me lancer dans le domaine. »

George Rajotte a donc contracté une deuxième hypothèque sur sa maison. Avec 12 000 $ en poche (ce qui équivaudrait à 94 000 $ en 2016), il fonde Western Sandblasting. « Mon bureau chef, c'était une petite caravane remorquable installée sur un acre de terrain que je louais, chemin Dugald. Il y avait l'électricité, mais pas d'eau courante ni de toilettes. C'était modeste, pour dire le moins.

« Dès mon premier contrat, j'ai appris de dures leçons. J'avais embauché deux hommes, obtenu les machines nécessaires pour faire le travail. Mais j'avais sous-estimé les dépenses. J'ai perdu 60 000 $ à cause de mon manque d'expérience. Je me demandais si j'étais vraiment fait pour les affaires. Mais j'avais promis à mon banquier, qui était très nerveux, que j'allais rester au boulot jusqu'à ce que ma dette envers lui soit repayée. »



photo : Daniel Bahuaud

George Rajotte : « Si j'ai pu réussir, c'est en grande partie grâce à des employés dévoués qui ont travaillé au point d'avoir les mains calleuses. Je les respecte énormément. Ce sont eux qui ont fait la réputation de mes entreprises. »

Le banquier n'a pas dû s'inquiéter longtemps. Western Sandblasting a obtenu plusieurs contrats pour faire du décapage industriel. Puis l'entreprise s'est aussi mise à offrir un service de revêtement industriel. « On décapait des vieilles structures, comme les ponts. Et puis on revêtait le métal qu'on avait décapé, pour qu'il puisse durer bien plus longtemps. Au début, on travaillait souvent avec Dominion Bridge, Comstock et d'autres entreprises de construction industrielle.

« J'ai vite développé une réputation d'honnêteté et de fiabilité. Quand on m'appelait pour me demander si c'était possible d'effectuer une tâche dans un certain délai, je vérifiais avant de répondre. Si la réponse était "oui", je le disais. Si c'était "non", je le disais aussi. Et je me suis entouré d'employés solides, pour qu'il y ait de moins en moins de "non". »

En 1974 Western Sandblasting, devenu Western Industrial Services, s'est déniché son premier grand contrat. « Une entreprise russe venait de vendre six turbines hydroélectriques usagées à Hydro Manitoba. On les a décapées et ajouté un revêtement isolant aux tuyaux. On nous a payés 650 000 $ (3 300 000 $ en 2016). On avait fait 50 % de profits là-dessus. J'ai pu acheter le terrain que je louais et j'ai construit des bureaux convenables. On est passé à dix employés, ensuite à 15, 20, 30, etc. Aujourd'hui, on a plus de 150 personnes qui travaillent pour nous. »

Au fil des années, Western Industrial Services s'est doté d'entreprises-sœurs : Western Construction, une firme qui, entre autres, remplace le béton usagé dans les terrains de stationnements intérieurs. En 2014, George Rajotte a fondé Nova Capital, un service de courtage en affaires.

« J'ai vendu Western Waste Management à mon fils, Marc Rajotte. C'est un commerce qui enlève l'amiante dans des hôpitaux, les mines et autres édifices, comme la centrale nucléaire de Pinawa. C'est étonnant combien d'endroits n'ont toujours pas été débarrassés de cette substance cancérigène. »

À l'époque où il possédait toujours Western Waste Management, le Rajotte Capital Group avait atteint un chiffre d'affaires de plus de 21 millions $. George Rajotte, heureux de son succès financier, se montre cependant encore plus fier d'avoir contribué à de nombreux projets d'envergure :

« On a été présent partout au Canada, de la Colombie-Britannique au Québec, en passant par les Territoires du Nord-Ouest. On a eu des contrats aux États-Unis, et au Mexique aussi. Western Industrial Services a décapé, nettoyé et revêtu les tours du Réseau d'alerte avancé DEW de l'OTAN. On a travaillé pour une mine d'uranium au nord de la Saskatchewan. On a revêtu et scellé les caniveaux de pétrole du pipeline transcanadien. Et puis, après une explosion à l'usine de pâte et papier Repap au Pas, on a effectué une décontamination d'urgence de l'amiante sur le site. Ça, c'était du boulot! »

Plus récemment au Manitoba, l'entreprise a contribué à la construction du nouveau pont traversant la rivière Rouge à Morris. En 2006, elle a décapé et métallisé le pont Redwood, à Winnipeg. « On l'a restauré pour qu'il dure encore bien longtemps. La métallisation est un procédé fascinant. Un brûleur industriel chauffe un fil de métal à une telle température qu'il se liquéfie. Le métal peut ensuite être mis sur une structure comme on peinture le bois avec une bombe aérosol. C'est un traitement de métallisation qu'on a fait au grand mat de l'Esplanade Riel. C'est une source de grande fierté pour moi d'avoir contribué à la création de cette structure qui est déjà devenue un des emblèmes de Winnipeg. »

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme. **Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!**

CITATION DE LA SEMAINE

Dominic Bosc, 10e année, École régionale Notre-Dame

« Le cours d'infographie de 9e et 10e années est un cours obligatoire. Mais même s'il ne l'était pas, tout le monde voudrait le faire, car c'est vraiment le fun! »

DIVISIONNAIRE

Du talent à revendre

Quelque 380 élèves de 11 écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les écoles Précieux-Sang, Lacerte, Christine-Lespérance, Noël-Ritchot, Pointe-des-Chênes, Lagimodière, Jours de Plaine, régionale Saint-Jean-Baptiste, communautaire Réal-Bérard, le Collège Louis-Riel et l'École/Collège régional Gabrielle-Roy, ont enflammé la scène de la Salle du Centenaire grâce à leur talent le 12 avril dernier. Répartis en six formations musicales dont deux ensembles de guitares et quatre d'harmonie, ils ont interprété divers morceaux entrecoupés d'expositions d'art, incluant des œuvres de l'École Saint-Joachim, et de performances de chant et de percussions.

photos : Camille Harper-Séguy



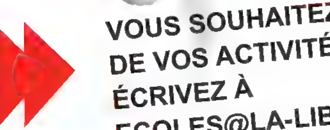














À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

25 au 27 avril,
Camps Mathématiques, Technologie et Sciences (MTS),
Camp Assiniboia, 5e année

2 au 6 mai,
Festival théâtre jeunesse,
CCFM, 7e à 12e années

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 27 avril à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉS

13 mai,
perfectionnement professionnel,
congé pour tous

Avis aux parents de la DSFM
Afin d'être avisé des annulations de transport scolaire, des fermetures d'école ou des retards d'autobus, pour cause de situations d'urgence ou d'intempéries, abonnez-vous à **Twitter (#DSFM_ALERT)**



PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

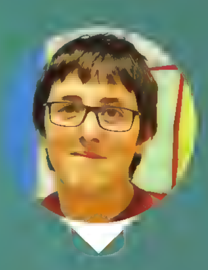


LA MEILLEURE DES TARTES



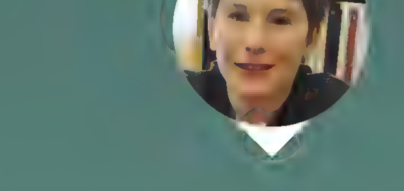
Tartes sucrées ou salées, aux fruits, au sucre ou au chocolat, les recettes de tartes se transmettent dans les familles de génération en génération et continuent de régaler petits et grands. Avec des possibilités de garniture si variées, qui peut affirmer n'aimer aucune tarte?

Quelle est la tarte de rêve des élèves de la Division scolaire franco-manitobaine?



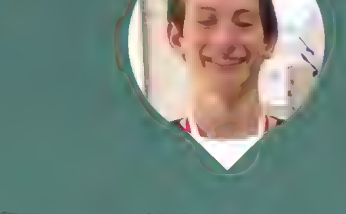
Samuel Déquier, 8e année, École Sainte-Agathe

« Dans ma tarte de rêve, je mettrais des pommes avec du caramel et des miettes de biscuit sucré. J'ai déjà mangé quelque chose de similaire chez nous, mais la différence c'est qu'il n'y avait pas de caramel. Dans ma tarte de rêve, il y en a! »



Chandler Fontaine, 6e année, École communautaire Saint-Georges

« Ce serait une tarte aux bleuets et aux pommes vertes et rouges, car j'aime beaucoup les fruits. Parfois à la maison, je fais des tartes avec ma mère et mon père. »



Nathaniel Huberdeau, 9e année, École Saint-Lazare

« Ma tarte préférée, c'est la tarte au sucre de ma mère, avec trois tasses de sucre brun et de la crème fouettée. On fait différentes sortes de tartes chez nous, mais j'aime toujours mieux la tarte au sucre. »

RÉGION SUD-OUEST

Comme de véritables infographistes

À l'École régionale Notre-Dame (ÉRND), les 9e et 10e années découvrent depuis février dernier le métier d'infographiste. C'est le seul cours d'infographie au Manitoba rural, et le seul en français dans toute la province.

« On apprend les bases de l'infographie, comme par exemple changer les images, la luminosité, raconte l'élève de 9e année, Viviane De Pauw. On travaille avec des logiciels comme Photoshop, InDesign ou Illustrator. C'est très différent des autres cours avec des manuels. »

En effet, le cours d'infographie est avant tout pratique, et les élèves ne s'en plaignent pas. « C'est un cours obligatoire. Mais même s'il ne l'était pas, tout le monde voudrait le faire, car c'est vraiment le *fun*!, assure l'élève de 10e année, Dominic Bosc. Ce que je préfère, c'est InDesign, car on peut y faire de beaux posters avec des dégradés de couleurs. »

Pour sa part Jeannette Comte, en 9e année, penche pour Photoshop. « Il y a tellement de différentes options pour les images, se réjouit-elle. On a tout juste commencé et on peut déjà faire beaucoup! »

Pour rendre les apprentissages plus concrets, « on a de vrais clients », précise-t-elle. « Quand une demande arrive à notre enseignante Valérie Talbot, on y travaille en groupe et on fait une proposition. Le client pige ensuite celle qu'il préfère », explique Dominic Bosc.

Entre autres, les élèves ont déjà créé une carte publicitaire pour un cabinet de physiothérapie, une carte de condoléances pour la paroisse et un dépliant pour l'école. Ils sont aussi responsables de l'agenda et de l'annuaire de l'école.

Bientôt, les livres et grandes pancartes s'ajouteront à la liste, car l'école aura sa propre presse. « On a déjà été voir un imprimeur pour voir comme il plaît et découpait les pages pour les garder en ordre », révèle Viviane DePauw.

Le cours sera ouvert aux 11e années en 2016-2017 et aux 12e années en 2017-2018, de manière facultative. Les élèves peuvent y recevoir des crédits optionnels pour leur diplôme de 12e année, en plus de crédits technologiques. « Le cours d'infographie, c'est vraiment bien pour ceux qui sont créatifs mais pas bons en dessin », résume Jeannette Comte.



photo : Camille Harper-Séguy

De gauche à droite : Dominique Bosc, Viviane DePauw et Jeannette Comte ont réalisé des cartes et pamphlets dans le cadre du nouveau cours d'infographie.

EMPLOIS ET AVIS

DIVISION SCOLAIRE VALLÉE de la RIVIÈRE-ROUGE
RED RIVER VALLEY SCHOOL DIVISION



fait un appel de candidatures pour les postes d'enseignants ou d'enseignantes bilingues (français/anglais) suivants :

INSTITUT COLLÉGIAL DE SAINT-PIERRE
- poste à 1,0 ÉTP – français de niveau secondaire

ÉCOLE ST. MALO SCHOOL
- contrat à 1,0 ÉTP – maternelle et bibliothèque
- poste permanent à 0,5 ÉTP et contrat à 0,5 ÉTP – 1re et 2e années
- contrat à 1,0 ÉTP – programme d'anglais, 5e et 6e années

Pour des détails complets, rendez-vous à : **www.rrvsd.ca**



ÉQUIPE VERTE LOCALE/EN MILIEU URBAIN – 2016

La municipalité rurale de La Broquerie a deux (2) postes saisonniers pour l'entretien de terrains pour l'équipe verte locale/en milieu urbain 2016.

Les tâches sont :

- assister avec l'arpentage;
- tondre le gazon et voir à l'embellissement;
- exécuter diverses autres tâches.

Les exigences sont :

- doit être âgé entre 16 et 29 ans;
- doit posséder un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule.

Entrée en fonction : le 4 juillet 2016.

Prière de poster ou de déposer votre curriculum vitae au bureau de la Municipalité rurale de La Broquerie **avant 16 h 30 le 20 mai 2016** à :

Anne Burns, directrice générale
Municipalité rurale de La Broquerie
C.P. 130, 123 rue Simard
La Broquerie (Manitoba) R0A 0W0
Téléphone : 204-424-5251 • Télécopieur : 204-424-5193
Courriel : cao@rmlabroquerie.ca

Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées.



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres
au centre de services Sainte-Anne

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.calsse.biz**.

AVIS PUBLIC

Avis du programme d'abat-poussière

Les propriétaires de maisons le long des routes provinciales secondaires et des routes principales, dites de marché, en gravier, dans les territoires non organisés, peuvent demander une application d'abat-poussière devant leur propriété. Le coût est de 200 $ pour une seule application.

Vous pouvez obtenir une formule de demande officielle au bureau d'Infrastructure et Transports Manitoba de votre région. Les demandes doivent être déposées **au plus tard le 20 mai 2016.**

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec l'un des bureaux de Transports Manitoba suivants :

Steinbach	204-346-6266	Dauphin	204-622-2061
Selkirk	204-785-5040	Swan River	204-734-3413
Portage-la-Prairie	204-239-3292	Brandon	204-726-6800
Thompson	204-677-6540	Arborg	204-376-3333
Le Pas	204-627-8272	Boissevain	204-534-2030



Postes à combler



Enseignant(e) – Cours et niveaux variés
Contrat temporaire 85 %
6 juin jusqu'au 30 juin 2016

Enseignant(e) – Cours et niveaux variés
Contrat temporaire 85 %
6 septembre 2016 jusqu'au 3 février 2017

Madame Lise Poiron, directrice
École communautaire Gilbert-Rosset
Tél. : 204 379 2177
Date limite : le 3 mai 2016

Orthophoniste scolaire
Contrat temporaire 80 %
7 septembre 2016 jusqu'au 29 juin 2017

Madame Christelle Waldie, directrice des services aux élèves
Tél. : 204-878-4424, poste 235
Date limite : le 6 mai 2016

Aide manuelle – emploi d'été
8 heures par jour
Contrat temporaire
4 juillet 2016 au 19 août 2016 (selon les besoins)

René Lambert, gestionnaire du transport et de l'entretien
Tél : (204) 878-4422
Date limite : le 6 mai 2016

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca





APPEL DE CANDIDATURES

Chargé(e) de cours - Espagnol

La Faculté des arts de l'Université de Saint-Boniface est à la recherche d'un chargé de cours ou d'une chargée de cours pour offrir le cours suivant à la session d'hiver 2017 :

Espagnol : SPAN 1273 Espagnol intermédiaire II

Compétences requises :
- Maîtrise de l'espagnol au niveau C2 ;
- Expérience en enseignement de l'espagnol comme langue étrangère (ELE);
- Connaissance de la langue française;
- Une maitrise en espagnol serait un atout;
- L'expérience en enseignement universitaire serait un atout.

Entrée en fonction : 3 janvier 2017

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez soumettre par courriel une lettre de présentation d'une page, un curriculum vitæ et les coordonnées de deux répondants au plus tard le lundi 15 août 2016 à :

Monsieur Alexandre Brassard, Doyen
Faculté des arts et Faculté des sciences
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) CANADA R2H 0H7
abrassard@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

PETITES ANNONCES

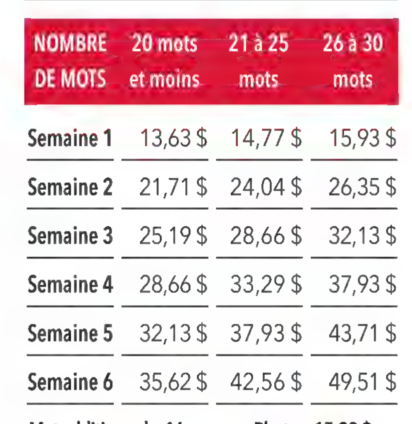


DIVERS

LE CHALET DE LA BROQUERIE, INC.
Suites de disponibles – vie assistée
Le Chalet de La Broquerie, une résidence pour personnes âgées située à La Broquerie a des suites de disponibles dans la phase III – vie assistée. Les suites d'environ 600 pieds carrés incluent un petit frigo, un micro-onde, une grande chambre à coucher, et une salle de bain privée avec une grande douche. Dans la phase III, nous offrons deux repas par jour (dîner et souper) 365 jours par an et les services d'entretien ménager. Si vous aimeriez en savoir plus, s'il vous plaît appelez le bureau au 204-424-5892 entre 8 h et 16 h du lundi au vendredi. Le Chalet de La Broquerie est un projet avec Logement Manitoba et nous offrons un loyer subventionné basé sur votre revenu annuel.
351-

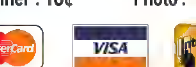
À LOUER

CHALET À LOUER : Plage Albert, Manitoba (à 1 heure 20 minutes de Winnipeg). Chalet meublé de 1 200 pi², 4 chambres à coucher, très propre, à proximité (8 minutes à pied) de la plage. Contactez Nancy ou Gérald au 204-231-9322.
352-



NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

CULTUREL

UN AIR DE WILLOW BUNCH À WINNIPEG

Les Campagne pour l'amour de la terre

Dès la fin des années 1970, Aline, Suzanne, Solange, Carmen, Annette, Paul et Michelle Campagne quittaient Willow Bunch en Saskatchewan pour former Folle Avoine. En 2009, ils ont organisé un premier festival annuel Terre Ferme pour rendre hommage à la terre qui les a vu grandir. Le 28 avril, ils amèneront l'ambiance du festival à Winnipeg.

Ruby Irene PRATKA
presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Davy Hay Gallant, Gracieuseté d'Aline Campagne

De gauche à droite : Aline, Annette, Solange, Paul, Suzanne, Michelle et Carmen Campagne se réuniront sur scène à Winnipeg le 28 avril.

Le concert, *La famille Campagne en spectacle*, donné à l'église Crescent Fort Rouge United (1), réunira les sept Campagne et les musiciens Al Simmons, Connie Kaldor et Heather Bishop. Les deux fils de Paul Campagne, Aleksi Campagne, chanteur-compositeur, et Gabriel Campagne, chanteur d'opéra, ainsi que le fils d'Aline Campagne, le chanteur Benoît Forest, seront également sur scène.

Aline Campagne explique que le but du spectacle est de contribuer au financement du Festival Terre Ferme et de convaincre autant de Manitobains que possible de participer au prochain festival, les 30 et 31 juillet.

« Le festival Terre Ferme est un petit festival qu'on organise sur la ferme familiale à Willow Bunch. Ça commence un samedi après-midi et dure jusqu'au dimanche après-midi. On a le spectacle de samedi sur la grande scène, un spectacle pour enfants, des promenades en tracteur et une danse comme dans le bon vieux temps. Le dimanche, on a un grand déjeuner aux crêpes et un spectacle gospel. »

L'idée du festival a pris racine en 2008, quand Heather Bishop, qui est également menuisière et électricienne, effectuait des réparations sur la ferme avec Solange Campagne, qui venait de s'y réinstaller dans le but d'établir une ferme biologique. Le premier festival public a eu lieu l'année suivante.

Aline Campagne poursuit : « On a grandi sur la ferme que nos grands-parents ont établi quand ils sont venus de la France pour vivre en Saskatchewan. C'est un très bel endroit où on peut sentir le passage des générations; il existe une sorte de paix sur la ferme. Le festival, c'est une façon de faire quelque chose ensemble et de rendre hommage à nos ancêtres.

« Le festival rend des gens heureux et connaît énormément de succès, mais il ne bénéficie d'aucun soutien gouvernemental. C'est pourquoi nous cherchons de nouvelles sources de revenus. Avec le concert du 29 avril à Winnipeg, on fait une collecte de fonds, mais en même temps, les gens de Winnipeg peuvent avoir un goût du festival. C'est Heather Bishop qui a proposé qu'on amène un peu de l'ambiance du festival à Winnipeg. Tout le monde a été *game* tout de suite. Tous les membres de Folle Avoine ont habité Winnipeg à un moment ou un autre. C'est là qu'on a lancé Folle Avoine en 1979. Nous avons une vraie connexion avec Winnipeg. »

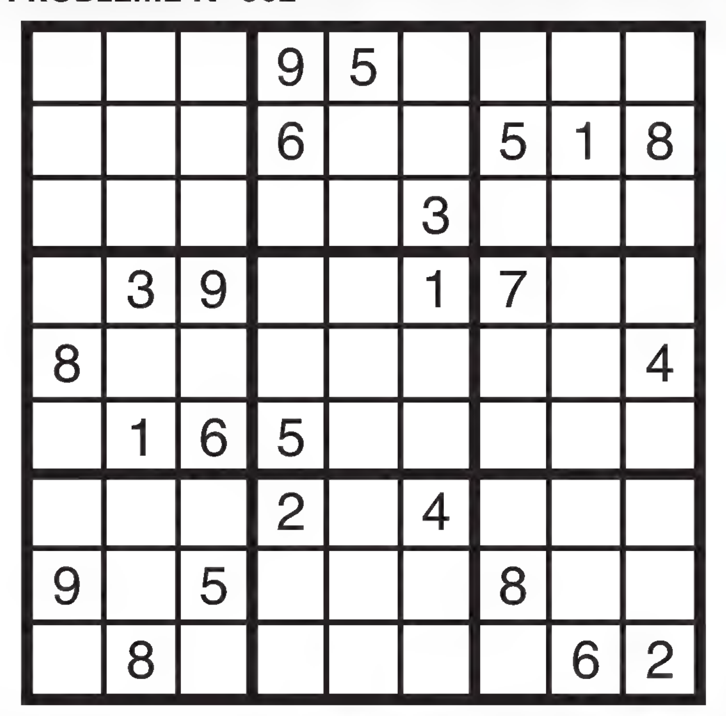
Au concert, qui sera bilingue, les spectateurs peuvent s'attendre aux succès de Folle Avoine et de Hart Rouge, mais aussi à des nouveautés, souligne Aline Campagne. « Nos voix ont changé, elles ont un peu plus de richesse et de maturité, d'expériences de vie. Je suis celle qui fait le moins de musique dans la famille, alors pour moi c'est encore plus spécial de monter sur scène, particulièrement avec mon fils Benoît. »

Le petit rassemblement familial sur la ferme commence à prendre une ampleur plus pancanadienne. Aline Campagne tient à ce que cette croissance continue. « On commence à avoir de plus en plus de Québécois, de Manitobains et d'Albertains qui viennent nous voir. Idéalement, j'aimerais persuader les gens de Winnipeg à prendre la route de Willow Bunch. »

(1) *La famille Campagne en spectacle* aura lieu le 28 avril 2016 à 19 h 30 à l'église Crescent Fort Rouge United, 525, avenue Wardlaw. Les billets sont 30 $ et disponibles à McNally Robinson ou auprès d'Aline Campagne au 204-799-6960 ou à la porte.

Sudoku

PROBLÈME N° 502



			9	5				
			6			5	1	8
					3			
	3	9			1	7		
8								4
	1	6	5					
			2		4			
9		5				8		
	8						6	2

RÉPONSE DU N° 501

2	1	5	3	7	9	6	8	4
9	7	3	8	4	6	5	2	1
8	6	4	5	1	2	3	7	9
5	3	9	1	2	8	7	4	6
4	8	6	7	9	3	1	5	2
7	2	1	6	5	4	8	9	3
3	5	2	4	6	7	9	1	8
1	4	8	9	3	5	2	6	7
6	9	7	2	8	1	4	3	5

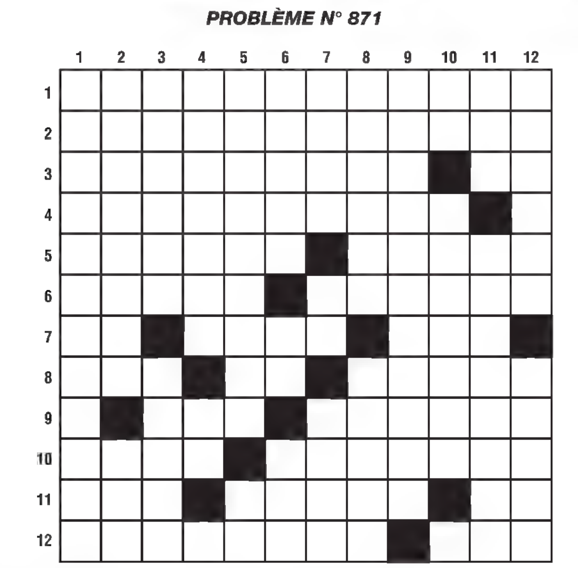
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 871



HORIZONTALEMENT

1- Appel, manifeste.
2- Qui coupe tout élan.
3- Se dit d'un remède préparé à l'avance. – Dupé.
4- Registres de sons qu'une voix peut produire sans difficulté.
5- Frère d'Électre. – Poète arabe du 6e siècle.
6- Cassai, brisai. – Occasionne.
7- Personnel. – Attention à quelque chose. – Agence de presse américaine.
8- Résine malodorante. – Drame lyrique japonais. – Cité étrusque vers 400 ans avant Jésus-Christ.
9- Manifestation d'une maladie chez quelqu'un. – Petite quantité.
10- N'a subi aucun lavage en parlant de fils. – Serra dans un corset.
11- Personnel. – Rendue efficace, par des essais répétés. – Personnel.
12- Dans la Marne. – Point cardinal.

VERTICALEMENT

1- Planète en cours de formation.
2- Recourues. – Île grecque du Dodécanèse.
3- Procédé d'impression. – Convention signée.
4- Produisis un bruit aigu, grinçant. – À le.
5- Vendions par une vente aux enchères, par les copropriétaires. – Doublée.
6- Trouble, excite. – Fut condamnée à marcher avec des sabots. – Inepte, stupide.
7- Qui a peu d'épaisseur. – Durée de temps. – Fit des faux plis.
8- L'arche de Noé s'y arrêta. – Dans la Haute-Loire.
9- Qui a l'aptitude particulière à faire quelque chose.
10- À la mode. – Se dit des organes végétaux portés par un stipe.
11- Retire. – Courtes mélodies.
12- Impartial. – Convenable.

RÉPONSES DU N° 870



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	I	S	C	E	R	N	E	M	E	N	T
2	I	M	P	O	L	I	■	G	A	T	E	R
3	S	P	I	R	A	C	L	E	■	A	R	E
4	P	U	R	■	T	A	U	R	I	N	E	S
5	E	T	A	L	E	N	T	■	A	C	I	S
6	R	E	L	I	R	E	■	A	N	O	D	E
7	S	■	E	T	I	R	E	R	■	N	E	E
8	E	R	■	A	D	O	S	S	O	N	S	■
9	M	A	R	N	E	N	T	■	M	E	■	A
10	E	T	A	I	■	S	E	V	E	R	E	S
11	N	E	R	E	E	■	V	I	R	A	L	E
12	T	R	E	S	S	E	E	S	■	S	U	R

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE **Séguin-Tétreault**

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Maintenant que je vais me marier, ma fiancée m'a incité à m'inscrire à un cours de cuisine, car elle trouve que je devrais étendre mes connaissances culinaires au- delà de la confection de sandwichs (qui, soit dit en passant, sont délicieux). Autrement dit, Cybèle souhaite que je mette davantage la main à la pâte dans la cuisine. Justement, la semaine dernière, dans mon cours de cuisine, nous avons appris à faire des tartes. Sacré nom d'une truelle! Laissez-moi vous dire que je n'ai aucun talent naturel pour rouler la pâte! Alors qu'autour de moi, les élèves modèles soulevaient prestement leur abaisse roulée exactement à la bonne épaisseur et la déposaient sans problèmes dans l'assiette à tarte, moi je me battais furieusement contre une masse informe solidement collée à la surface de travail. Je crois que même un couteau à mastic n'en serait pas venu à bout! Sentant ma frustration, l'enseignante, Marie Laporte-Dufour, m'a dit : **Pauvre Eddy, ton langage non-verbal m'indique que tu n'as pas encore atteint l'objectif visé de ce cours qui est de s'amuser.**

Sans blague! Le discours de Marie est-il à la hauteur de sa perspicacité? Voyez la réponse à la page 17. Pour ce qui est des tartes, j'ai déjà averti Cybèle qu'elles ne feraient pas partie du menu chez nous.

Voilà, c'est tout. Bonne semaine. Et surtout, si vous vous risquez à faire des tartes, ne faites pas comme moi, ne baissez pas les bras, car comme le dit si bien ma tante Domitilde : « Il faut réussir croûte que croûte. »

Eddy Moidon

Mamadou s'en va à Regina



photo : Gracieuseté Dan Harper

Le musicien Mamadou peut déjà songer au mois de septembre, lorsque se tiendra à Regina le Chant'Ouest, la prochaine étape du chemin dont le couronnement espéré est une participation au Festival de la chanson de Granby en 2017.

C'est devant une salle comble au Théâtre du Cercle Molière le 21 avril, dans le cadre des 27e Découvertes en chansons organisées par le 100 Nons, que Mamadou Guèye a remporté le Prix Chant'Ouest, qui lui permet de représenter le Manitoba à Regina.

Les trois autres concurrents en lice ont aussi été honorés. Le groupe Jérémie & The Delicious Hounds a remporté le Prix du public (une bourse de 500 $) et le Prix du Festival du Voyageur; Claude Bellefeuille a reçu le Prix Le Garage et le Prix du Centre culturel franco-manitobain; Patrick Binne le Prix du West End Cultural Centre.

Ici Radio-Canada Première diffusera de larges extraits du spectacle à l'émission l'Actuel du 26 au 29 avril à compter de 16 h 15.

La direction artistique de l'évènement a été assurée par un vétéran en la matière, Daniel ROA; et la direction artistique par un autre homme du métier, Joël Perreault.

D. B.





Chaque mois, ***La Liberté*** et Radio-Canada vous présentent une personne qui se démarque dans sa communauté par un service bénévole à une cause francophone ou à un organisme qui appuie les francophones du Manitoba, que ce soit dans le domaine de la charité, de la culture, du sport ou autre.

Christine Beaumont, ou l'art d'avoir de la tenue

Cela fait maintenant cinq ans que Christine Beaumont, qui travaille dans le domaine de la planification financière, est installée à Steinbach, où elle s'emploie à développer sa clientèle. Depuis une bonne année, elle est aussi une des âmes bénévoles derrière un projet qui mérite d'être connu.

Bernard **BOCQUEL**

Le projet porte bien son nom : Tailored for Success vise à aider des personnes qui n'ont pas d'emploi à franchir un premier pas en leur proposant les vêtements bien choisis pour les aider à faire une première bonne impression.

Christine Beaumont, originaire de Saint-Boniface/Saint-Vital, parle de la genèse de l'initiative bénévole avec une joie dans la voix. « Au départ, l'idée est venue de Nancy McNaughton, qui dirige à Steinbach un organisme à but non lucratif qui s'appelle Opening Doors to Success. En raison de son travail, elle est très consciente de la nécessité pour les demandeurs d'emplois de venir convenablement habillés à une entrevue.

« Comme conseillère financière qui veut développer sa propre clientèle dans le cadre de la firme Paul Craft Financial Inc, je suis très sensible au besoin de projeter une image en accord avec ses propres ambitions. C'est pourquoi l'idée d'aider des gens qui veulent se trouver un emploi m'a tout de suite plu. Je me suis dit : "Ça, c'est quelque chose que je veux faire!" Bénévole, c'est donner de son temps. Là, j'ai vraiment le sentiment que je donne mon temps pour une bonne cause. Notre projet a pour modèle The Clothes Closet à Winnipeg, où j'avais déjà donné de mes vêtements. Sauf que nous, nous incluons aussi les hommes dans notre clientèle. »

Tailored for Success, ouvert depuis le mois de décembre 2015, est situé au 2e étage d'une église à Steinbach, la Emmanuel Evangelical Free Church, qui offre gratuitement de l'espace. Il va de soi qu'avant de pouvoir proposer activement leurs services, tout un travail préliminaire a dû être effectué.

Christine Beaumont n'a pas que le don des chiffres. « Au départ du projet, mon rôle a été de promouvoir l'idée, de trouver des partenaires, de motiver des bénévoles. Plusieurs nous aident à recevoir, à trier les vêtements de bonne qualité que les donatrices et donateurs déposent à deux commerces de Steinbach. L'espace offert par l'église a été très bien aménagé par Brigitte Kelly, une designer d'intérieur qui vient d'Otterburne.



photo : Gracieuseté Lynsey Oldcorn

CHRISTINE ET RENÉ BEAUMONT ET LEURS FILLES JOANNIE ET ALYANA.

« Nous recevons nos clients sur rendez-vous. Pour l'instant nous avons pu offrir nos services à une demi-douzaine de personnes. Et quand je dis nos services, j'entends dans un premier temps un service de consultation. Nous nous assoyons avec le client pour nous faire un portrait de la personne, de ses besoins. Ensuite nous l'aidons à se choisir les vêtements appropriés. Nous n'avons pas encore beaucoup de recul sur notre initiative, mais nous savons que le besoin est là, Nancy le voit à tous les jours. »

Les deux femmes y croient au point où elles cherchent à trouver des fonds pour embaucher à temps partiel la troisième bénévole clé de Tailored for Success, Kristy Perrin, qui bénéficie d'un statut d'invalidité suite à un accident. En quelque manière, les clients aussi doivent surmonter un handicap, constate Christine Beaumont. « Nous savons bien qu'il y a quelque chose d'intimidant à faire appel à nos services. Les gens sont un peu nerveux. À nous de savoir les mettre à l'aise. Nos efforts valent d'ailleurs vraiment la peine. C'est un plaisir de voir des gens reprendre confiance en eux quand ils se voient dans de nouveaux habits. »

Aux yeux de Christine Beaumont, qui vit à Sainte-Anne depuis deux ans, il s'agit d'un engagement à plus long terme. L'épouse de René Beaumont a vu ses parents, Léo et Mariette DeGagné, impliqués non seulement au Festival du Voyageur, mais aussi dans les sports, les comités scolaires. Elle-même a notamment été trésorière au Conseil jeunesse provincial en 2004-2005; conseillère à Francofonds (2009), puis vice-présidente (2010) et ensuite présidente (en 2011 et 2012).

Comme elle le souligne : « Le besoin de redonner à la communauté est une des valeurs qui m'a été transmise. Et il en va de même dans la famille de René, où le bénévolat est aussi très valorisé. » Gageons que ce haut sens communautaire s'imprégnera tout naturellement dans l'esprit de leurs deux enfants : Alyana (6 ans) et Joannie (presque 4 ans).

Pour contacter Tailored for Success, il existe une page Facebook et une adresse courriel : tailoredforsuccess.se@gmail.com

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



Pauvre Eddy, ton langage **non verbal** m'indique que tu n'as pas encore atteint **l'objectif de ce cours** qui est de s'amuser.

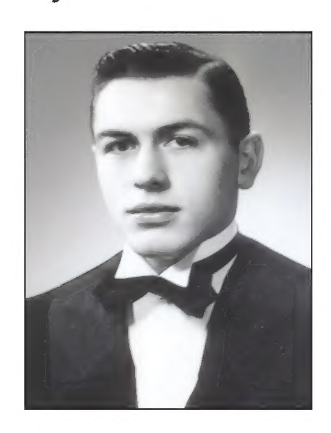
Les mots composés avec *non* prennent un trait d'union seulement si le deuxième mot est un nom (un non-fumeur, par exemple). Là, vous allez me dire : « Elle a dit "trait d'union" quand elle a parlé? » et je vous répondrai que tout est possible dans l'univers d'Eddy!

Quant à **objectif visé**, il s'agit d'un pléonasme.

Pour en savoir plus sur
VOTRE BÉNÉVOLE EN VEDETTE
rendez-vous sur
ICI.Radio-Canada.ca/manitoba
Consultez ***Le 6 à 9***, ***L'actuel*** et ***Le téléjournal Manitoba***.

NÉCROLOGIE

Raymond Labossière



Le dimanche 3 avril, à l'hôpital de Swan Lake, à l'aube de ses 80 ans, Raymond est retourné à la maison du Père pour y retrouver ses parents et ses frères disparus.

Raymond est né et a grandi à Saint-Léon parmi une famille de onze enfants dont il était le sixième garçon. Il fréquenta l'école primaire des Chanoinesses des Cinq Plaies et, très jeune, se signala pour sa facilité d'apprendre et son comportement modèle. Il compléta ses études secondaires et classiques au Collège de Saint-Boniface ou il reçut son Bachelier ès Arts en 1955. Durant sa vie, il garda de beaux souvenirs de ses années passées au Collège où il tissa des liens serrés avec ses confrères de classe avec qui il demeura en contact tout au long de sa vie.

Raymond choisit l'enseignement comme carrière, puis après l'obtention de son Bachelier en Éducation, il enseigna une année à Emerson. Il devint professeur et directeur de l'école de Saint-Léon pendant quatre ans. Par la suite, il déménagea à Somerset et devint professeur de mathé et de sciences au secondaire pendant 29 ans, cinq de celles-ci comme directeur du Collège Secondaire.

Passionné de la francophonie durant toute sa vie, il a su démontrer son engagement envers la langue en s'impliquant dans plusieurs comités et organisations culturelles et scolaires. De nombreux témoignages de professeurs et d'élèves le remercient pour sa qualité d'enseignement, pour son savoir et pour ses sentiments de loyauté à la langue qu'il a toujours démontrés durant ses années comme professeur.

Animé d'une foi profonde, Raymond s'est dépensé sans compter un grand nombre d'activités paroissiales comme lecteur, syndic, membre du comité de pastorale, maître de cérémonie, et bien d'autres fonctions encore. Il faisait partie du Conseil des Chevaliers de Colomb, agissant comme membre du 4e degré, Grand Chevalier et secrétaire archiviste.

Avant tout, il a été un papa présent et dévoué qui aimait sa famille inconditionnellement. De même, il avait tissé des liens serrés avec ses frères et sœurs et il était l'humoriste incontesté de la famille.

Raymond laisse le souvenir d'un homme au grand cœur, homme de principes solides, loyal et fidèle.

Il laisse dans le deuil ses trois filles : Brigitte (Chris Sierens), Rachel et Guylaine (David Bonnee); la mère de ses enfants, Yvonne (Beaudette) et ses petits-enfants : Scott (Liane), Todd (Lauren), Brittany (Justin), Joshua, Justin, Zoeline et Zachary, et quatre arrière-petits-enfants.

Il laisse aussi son frère Guy (Olive), ses sœurs, Huguette (Gérald Vigier), Pierrette (Willis Kleebaum), Suzanne Brétécher et Yolande, ses belles-sœurs Fleurette, Eva et Annette.

Il a été précédé par ses parents Antoine et Fleur-Ange (Dion), ses frères, Gaëtan (Bella), le père Gérald, o.m.i., Paul, Richard, Alain et son beau-frère Noël Brétécher.

La messe des funérailles fut célébrée le 8 avril en l'église de Somerset par le père Armand Legal, assisté de l'abbé Léonce Aubin, ami de Raymond.

Raymond repose maintenant au cimetière de la paroisse à Somerset.

Épitre à Timothée
« Le moment de mon départ
est venu....
J'ai combattu jusqu'au bout
le bon combat....
J'ai achevé ma course,
j'ai gardé la foi...
Et maintenant,
voici qu'est préparé pour moi
la couronne de justice..... »

Repose en paix Raymond, dans ta nouvelle demeure.

Nous nous souviendrons toujours de toi.

CITATIONS ET INCITATIONS À LA COMPASSION



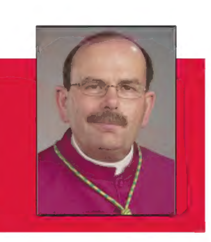
France Adams

« Si tu aides un enfant, c'est déjà beaucoup. »
- Cécile Bérard

« Ils ont froid, ils ont faim, ils sont presque nus. »
- Gilbert Bécaud
(*Les enfants oubliés*)

Retrouvez France Adams sur les ondes de CKSB (88,1 FM), lundi matin 2 mai vers 8 h 35 en conversation avec Martine Bordeleau.





CHRONIQUE RELIGIEUSE

† ALBERT LEGATT,
Archevêque de Saint-Boniface

La joie de Pâques

"Un saint qui est triste, c'est un triste de saint", voilà un dicton bien connu dont le sens est clair. Il y a quelque chose d'essentiel qui manque au chrétien qui a toujours un visage morne, un « visage de carême ». Pourquoi? Parce qu'un des signes distinctifs de la vie nouvelle qu'apporte le Christ, c'est la joie.

Les récits de la rencontre du Christ ressuscité avec ses disciples éclatent de joie. Les disciples d'Emmaüs le dirent bien l'un à l'autre : *« Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous, tandis qu'il nous parlait sur la route, et qu'il nous faisait comprendre les Écritures »* (Luc 24, 32). Pour ces disciples qui ne vivaient que la tristesse, la déception et le désespoir, voilà que le Christ apporta la joie, la lumière de son amour plus fort que toute autre chose dans la vie, plus fort que le mal, le péché et la mort.

À la suite de ces premiers témoins du Ressuscité, nous sommes invités à accueillir la joie que nous apporte ce même Seigneur aujourd'hui. Il nous offre cette joie par le don continu de son amour. À nous d'accueillir cette joie. À nous de croire à cette joie, de la vivre et de la partager.

Oui, je dis bien « accueillir la joie ». Nous ne pouvons forcer notre cœur à la joie. Et, en dépit de toutes les forces de notre culture si matérialiste, nous ne pouvons l'acheter. De même, la joie qui perdure ne peut venir de nos accomplissements souvent éphémères, encore moins de nos efforts de paraître mieux que les autres.

Notre vraie joie, c'est de se savoir profondément et infiniment aimé de Dieu, en Jésus Christ, qui nous est toujours présent comme Ami, Sauveur et Seigneur, nous guidant vers une vie éternelle d'amour et de joie.

Une telle foi nous permet de trouver notre joie tout d'abord en nous-mêmes, tels que nous sommes, sachant que le Christ nous porte, nous pardonne, nous transforme pas à pas en son amour. Une telle foi nous permet de trouver notre joie dans tous les signes d'amour qui nous entourent, si seulement nous ouvrons notre cœur. L'amour vécu dans nos familles, entre amis et entre étrangers. L'amour vécu dans ces petits et ces grands gestes de gentillesse, d'écoute, de respect, et de soutien mutuel, d'encouragement, de don de soi et de sacrifices pour l'autre. L'amour vécu en gestes de charité envers les démunis, en actions pour la solidarité, la justice, la réconciliation entre les personnes et entre les peuples. Voilà autant de réalités, perçues par les yeux de la foi, qui nous permettent de voir la présence et l'action continue de Jésus et ainsi d'accueillir la joie que notre cœur désire tellement. Il en fut ainsi pour les disciples d'Emmaüs, il en est ainsi pour nous.

À vrai dire, une telle foi en Jésus le Ressuscité, le Vivant, nous permet de faire face à nous-mêmes, aux autres, à la vie et à la société, lorsque la faiblesse ou le péché, la souffrance ou la tristesse, la déception ou le désespoir risquent de prendre le dessus. Seule une joie qui trouve son fondement dans le Christ et dans son amour peut être plus forte que toutes ces réalités qui risquent de la nier.

Un chrétien n'a pas nécessairement toujours le sourire aux lèvres (ça serait être faux et sans profondeur), mais le chrétien sait où trouver la joie qui ne peut lui être enlevée, la joie qui le porte à toujours suivre le Christ en son amour. C'est cela la joie de Pâques!

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface :
http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

« UNE BIBLIOTHÈQUE, C'EST LE CŒUR D'UNE COMMUNAUTÉ »

Mme l'Heure du conte se raconte

Une force vive de la Bibliothèque municipale de Saint-Boniface vient de prendre sa retraite. Colette Simard tire sa révérence après 28 ans de service, consacrés aux jeunes

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Colette Simard s'est occupée de la section pour enfants à la Bibliothèque de Saint-Boniface depuis 1996. Bien longtemps avant cette date, cependant, la bibliothécaire lisait des contes et chantait des comptines pour les tout petits.

« Pour ma dernière Heure du conte, début mars, il y avait des petits venus avec leurs familles et des jeunes de la garderie du P'tit bonheur. La garderie m'a offert un bouquet et des fleurs et j'ai reçu plusieurs cadeaux des familles. Les jeunes du P'tit bonheur ont chanté une petite chansonnette sur l'air de *Frère Jacques*. C'était très touchant, surtout qu'au fil des années, c'est moi qui invitais les enfants à chanter sur le même air des petites chansons que j'inventais, selon les saisons, ou d'autres thèmes. J'étais bien émue. »

Roxanne Breton, mère de trois enfants, était présente lors de cette toute dernière Heure du conte animée par Colette Simard. « J'admire beaucoup la programmation pour enfants à la bibliothèque, et Colette Simard en particulier. Colette est amicale, gentille et sait trouver des moyens pour valoriser la lecture. Elle a eu une influence positive sur mes enfants. Claire, ma fille aînée, a six ans. Depuis sa naissance, la bibliothèque est un rendez-vous hebdomadaire, grâce en grande partie à son accueil. Elle nous manquera. »



photo : Gracieuseté Roxanne Breton

Lors de la dernière Heure du conte de Colette Simard. De gauche à droite, Roxanne Breton, Elianne Breton-Mclellan, Adrien Breton-Mclellan, Colette Simard et James Mclellan. Colette Simard : « C'est formidable de voir le parent anglophone venir lire et chanter avec nous. »

Colette Simard anime l'Heure du conte depuis qu'elle s'est mise à travailler à la Bibliothèque du Parc Windsor en 1986. « Il y a toujours eu une Heure du conte dans nos bibliothèques. En 1987, quand j'ai rejoint l'équipe de la toute nouvelle bibliothèque de Saint-Boniface sur Provencher, Édith Boulet, la bibliothécaire pour enfants, avait déjà beaucoup travaillé pour que l'Heure du conte devienne un rendez-vous régulier. On animait cette activité à tour de rôle. »

Édith Boulet, l'ancienne directrice de la bibliothèque, élabore :

« L'Heure du conte n'était pas offerte régulièrement. Pourtant, l'activité répondait à un besoin réel. Et pas seulement pour les mères qui restaient à la maison avec leurs enfants, mais pour les garderies qui prenaient de plus en plus d'ampleur et d'importance pour les familles francophones. Quand l'Heure du conte est devenue un évènement régulier, la garderie du P'tit bonheur était au rendez-vous, comme les Heures Claires, sans même parler des garderies familiales locales. »

Colette Simard renchérit : « Édith Boulet est devenue directrice de la Bibliothèque en 1996. Et c'est moi qui ai assumé la pleine charge de l'Heure du conte et de la bibliothèque pour enfants. Ce qui est beau, c'est que je suis encore émerveillée par l'impact de ce travail. J'ai beaucoup aidé les enfants à trouver des livres sur mille et un sujets. Pour eux, la bibliothèque, c'est un endroit d'exploration. Pour les petits de la naissance à six ans qui assistent à l'Heure du conte, la lecture, c'est magique. Partager la lecture, en lisant un bouquin à voix haute, c'est spécial. Même les nouveaux nés retiennent quelque chose de précieux. J'ai connu une famille qui avait un tout petit bébé. La petite chantait avec nous et écoutait attentivement les mots. Elle participait activement, à sa mesure, à l'expérience. Tout autant que ses grands frères. »

Originaire de Gravelbourg en Saskatchewan, Colette Simard, née Brisebois, est « consciente de l'importance d'encourager un contact précoce avec le français ». « Ce qui est beau, c'est que j'ai pu rencontrer beaucoup de familles exogames, dont les deux parents sont très engagés. C'est formidable de voir le parent anglophone venir lire et chanter avec nous. »

Roxanne Breton partage son avis. « Mon époux James Mclellan a appris le français avec nos enfants. Il tient à les encourager et à les aider à se développer en français. Colette Simard a joué un rôle de soutien dans ses efforts à lui. C'est formidable. Et si Colette nous manquera, je me console en sachant que l'Heure du conte, les activités de bricolage et la belle programmation pour les enfants continueront. La relève est déjà en place, ce qui est rassurant. »

Colette Simard s'offre le mot de la fin : « C'est ce qu'on veut. On veut que les familles continuent d'être au rendez-vous. Après tout, une bibliothèque, c'est le cœur d'une communauté. »

UN JUBILÉ DE DIAMANT DE VIE RELIGIEUSE CHEZ LES SŒURS GRISES!

Le dimanche 10 avril 2016, les Sœurs Grises du Manitoba ont célébré le jubilé de diamant de vie religieuse - 60 ans - de cinq de leurs compagnes.



De gauche à droite : Sœurs Louise Hébert, Juliette Thévenot, coordonnatrice des Sœurs Grises au Manitoba, Marguerite Prescott, Yvette Bouchard, Irène Prescott, Yvonne Bouchard

Sœur Louise (Hélène) Hébert : C'est à Saint-Boniface, Manitoba, que sœur Louise a vu le jour le 15 juillet 1935, 11e d'une famille de 12 enfants. Devenue religieuse chez les Sœurs Grises le 15 février 1956, après une belle vie de famille chrétienne à Saint-Pierre-Jolys, où la prière et le respect étaient à l'ordre du jour, sœur Louise fut préparée pour œuvrer comme infirmière à Gravelbourg, Saint-Amant, Fort Francis, l'Hôpital Saint-Boniface, Chesterfield Inlet et en pastorale au Centre hospitalier Taché et Gravelbourg. Son ardeur au travail, sa fidélité à la prière et sa sensibilité à l'écoute et au service des plus petits font partie de la vie de notre compagne. Félicitations pour tes 60 ans de fidélité!

Marguerite Prescott : Sœur Marguerite Prescott, née à Saint-Boniface le 17 août 1934, est la 6e d'une famille de 20 enfants. La foi profonde et l'éducation chrétienne héritées de ses parents influencent Marguerite à répondre à l'appel de Dieu, en entrant chez les Sœurs Grises le 15 février 1956 pour y prononcer ses vœux perpétuels le 15 août 1961avec sa sœur Irène. Douée d'une approche pastorale dans son don de soi et ayant obtenu un diplôme d'infirmière, sœur Marguerite œuvre aux soins des malades pendant plus de trente ans dans nos institutions à Saint-Boniface. Nous reconnaissons également le leadership attentif, aimant et efficace de sœur Marguerite, tant aux niveaux provincial, local que communautaire, et nous lui disons : Merci! Sincères félicitations!

Yvette Bouchard est née à Torquay, Saskatchewan, le 23 janvier 1936, 12e d'une famille de 18 enfants. La famille a déménagé à Laurier, Manitoba, environ 18 mois plus tard, là où Yvette fit ses études et grandit sous la vigilance de parents chrétiens, pieux, généreux et débrouillards.

Après son entrée chez les Sœurs Grises le 5 février 1954, elle fit sa profession perpétuelle le 15 août 1961, gradua comme infirmière en 1966 et travailla aux soins de santé pour 10 ans. Après ses études à Rome et 10 ans en formation des futures religieuses, en 1988 sœur Yvette devient une grande missionnaire à la Parada et Bogota en Colombie, où elle se dévoue en pastorale paroissiale et sociale tout en s'occupant des jeunes filles en formation religieuse jusqu'en 2011. Elle revient au Canada après 23 ans de service caritatif exercé avec beaucoup de dévouement et d'amour! Sincères félicitations, chère compagne!

Sœur Irène Prescott : Sœur Irène Prescott a commencé sa vie religieuse le 15 février 1956 à la Maison Provinciale chez les Sœurs Grises. Membre intégral d'une famille nombreuse et chrétienne de Saint-Boniface, sœur Irène a compris l'importance du travail bien fait, d'un grand respect du culte et de ses ministres et un service communautaire qui apporte joie et actualise la tendresse de Dieu. Ainsi équipée, sœur Irène se dépense près de 30 ans en tant qu'infirmière à Berens River, Fort Francis, Gravelbourg, Centre hospitalier Taché, Chesterfield Inlet, Montréal; et 15 ans en divers services communautaires à la Maison Mère et à la Résidence Despins. Le sourire, l'attention à l'autre font d'elle une compagne à qui il fait bon offrir nos meilleures félicitations pour ses 60 ans de vie religieuse!

Sœur Yvonne Bouchard : Sœur Yvonne est née à Torquay, Saskatchewan, le 13 janvier 1933, la 10e de 18 enfants. Dès l'âge de 4 ans la famille a dû déménager à Laurier, où Yvonne fréquenta l'École Champlain. Dès son jeune âge, Yvonne fit preuve de détermination, d'énergie, d'un grand dévouement et d'un amour indéfectible au Dieu Créateur. Imbue au foyer de la valeur du travail bien fait, Yvonne répond à l'appel du Seigneur et devint Sœur Grise en août 1956. Après des études en service social et en pastorale, sœur Yvonne a assisté, évangélisé et guidé les Amérindiens avec beaucoup d'amour pendant plus de 35 ans à Fort Simpson, TNO, Roseau, God's Lake Narrows, God's River et Winnipeg au Manitoba. Sœur Yvonne demeure encore aujourd'hui une personne toute donnée au service et au bien-être des autres. Sincères félicitations!

À VOTRE SERVICE

SERVICES







AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE

Résidentiel et commercial

(204) 231-4664

afm@mts.net

www.afmplumbingheating.com












AVOCATS-NOTAIRES



Alain J. Hogue

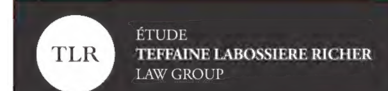
AVOCAT ET NOTAIRE

Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



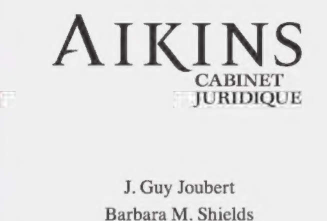
Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925-1900
Télécopieur : 204 925-1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823



J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com





PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE • WWW.LA-LIBERTE.MB.CA